

LE PAYS DE FRANCE



Le Salut au Pays de France.

Organe des
ÉTATS
ÉNERAUX
DU
OURISME

Édité par
Le Matin
2.4.6.
boulevard Poissonnière
PARIS

Le *Stewart*

INDICATEUR DE VITESSE ET PARCOURS

est le **compagnon fidèle et indispensable** des Touristes.

IL FOURNIT DES INDICATIONS NÉCESSAIRES A LA BONNE MARCHE D'UNE AUTOMOBILE

Il leur permet non seulement de suivre avec quiétude et sécurité leur itinéraire, mais aussi de reconnaître sur leur carte l'endroit exact où ils se trouvent.

Le "STEWART" est considéré, par les Automobilistes qui l'emploient, d'une utilité au moins aussi grande que les cartes et guides dont il est d'ailleurs le PRÉCIEUX AUXILIAIRE.

Demandez à MARKT & C° (Paris) Ltd., 107, Avenue Parmentier, PARIS (XI^e),
qui l'enverront gracieusement :

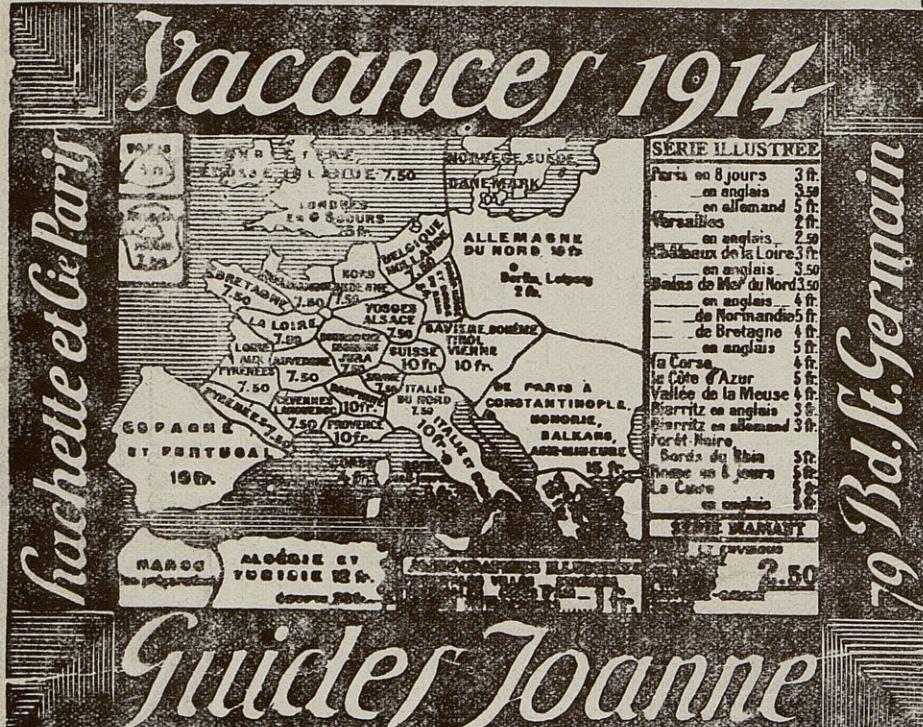
Téléphone : Roquette 26-01.

Traité P sur le "Contrôle et le Budget des Autos", décrivant et illustrant les différents modèles du "**STEWART**".

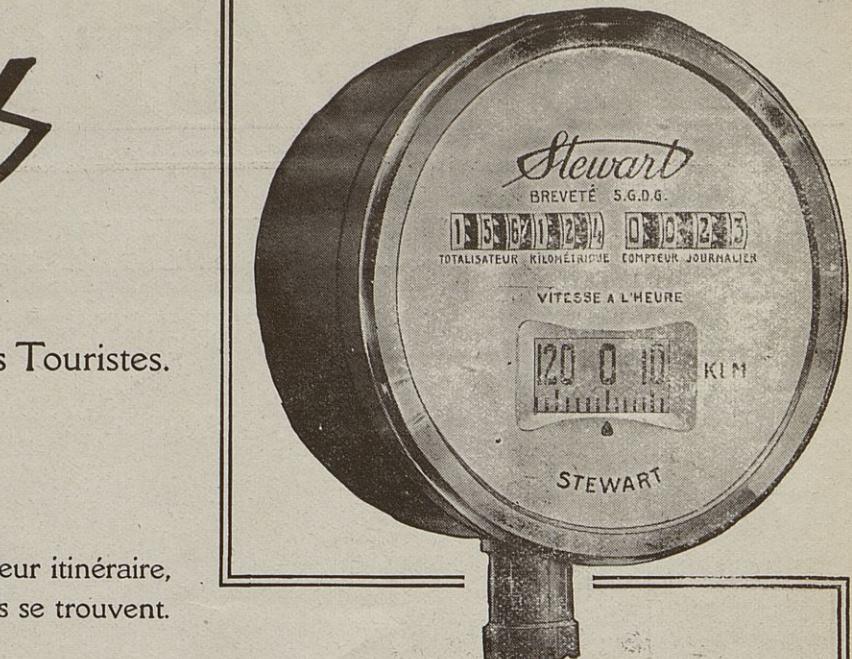
(Sur demande, Catalogue spécial de "STEWART" pour Motocyclettes.)

LES GUIDES JOANNE

sont les GRANDS GUIDES FRANÇAIS



OFFICE DE TOURISME
ET BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS
79, Boulevard Saint-Germain, PARIS



COTTIN & DESCOUTTES

PARIS 5 Avenue Niel

ARTHRIQUES
RHUMATISANTS
DIABÉTIQUES
Aux Repas
VICHY
CÉLESTINS
Au Café
le Quart-CELESTINS
APERITIF HYGIENIQUE
DIGESTIF PARFAIT

RUBIGINE TIREL
Enlève la rouille sur le linge
métal, pierres, granit, étoffes
de couleurs et tous tissus
Nettoie paille blanche, osier,
bois blanc, parquets, éponges
etc.
TIREL, 40, rue Eugène-Carrière, Paris 18

MAGIC CITY
On y amuse follement
Entrée 1 franc donnant droit
à une attraction
Quai d'Orsay
Nombreuses attractions
gratuites
de midi à minuit par tous les temps

LA LUTTE CONTRE LA SURDITÉ

Pour les sourds le plus sûr moyen d'entre et de lutter avec succès contre l'insuffisance auditive est de faire usage du merveilleux Acoustiphone dont la valeur est consacrée par de hautes récompenses et d'élogieuses témoignages à son inventeur.

Inusable et indéréglable, cet appareil qui n'a rien d'électrique est pour l'ouïe oblitérée ce que la lunette est pour la mauvaise vue. Ni lourd, ni disgracieux, ni encombrant, il se porte sans gêne ni fatigue derrière l'oreille et en toutes circonstances facilite l'audition. De plus son usage régulier rendu facile par son adaptation pratique et dissimulée pour tous, soumet l'organe qui est stimulé et réduit à une gymnastique rationnelle incessante, qui sans remède et à tout âge assure par une modification progressive le retour normal des fonctions oblitérées et la disparition des troubles auriculaires. L'INVENTEUR DIPLOMÉ M. BURG, 10, 34, rue Meslay, Paris

adresse gratuitement la brochure illustrée sur cette belle invention.

PÉCHEURS A LA LINÉE!
Être bien monté... est l'assurance du succès
N'utilisez donc que des engins de pêche de qualité supérieure, c'est-à-dire ceux que fabrique et vend directement au public la célèbre Maison **WYERS FRERES**, 30, Quai du Louvre, à PARIS. Catalogue-guide illustré, 350 pages, contre 1 fr. Abonnez-vous aussi pour 3 fr. par an à « *La Pêche Moderne Illustrée* », bimensuel à 16 pages, véritable encyclopédie pratique de la pêche.

L'Action pour le Tourisme

Le Touring Club présente une Chambre de l'Hôte à 160 fr.

Pendant les mois d'été les grandes villes perdent une notable partie de leur population.

Cette clientèle partie entraîne le chômage pour beaucoup de commerces et beaucoup d'industries.

Faut-il alors laisser ouvriers et employés inoccupés ici, alors que, peut-être, dans les champs, ils trouveraient quelque travail à ce moment de l'année, et en tout cas, avec de moindres dépenses, le grand air et le repos bienfaisants?

Dans ces préoccupations d'esprit, le Touring Club, sous l'inspiration de M. Famechon, a imaginé la « Chambre de l'Hôte », c'est-à-dire la chambre à bon marché que le paysan mettra à la disposition de son « frère » de la ville quand celui-ci reviendra le trouver.

Donc, hier, le Touring Club nous invitait à aller voir au Palais-Royal, 4, rue de Montpensier, les modèles exposés du mobilier de la « Chambre de l'Hôte » : lits, tables, armoires, conçus économiquement, simplement, solidement, honnêtement, proprement. Rares et précieuses qualités.

Les chaises avaient leur aplomb, on y pourra s'asseoir en sécurité, sans craindre de rompre leur dossier ; les lits sont commodes à monter et à démonter, immense avantage assuré à l'hygiène.

Ces chambres modèles sont affichées au prix paradoxal de 160 francs, imposé par le Touring Club, dont l'actif délégué, M. Famechon, va se trouver écrasé de demandes de la France entière.

De l'inconnu à une heure de Vichy

Peu élevées, mais offrant, grâce à leur voisinage immédiat de la plaine bourbonnaise, des points de vue extrêmement étendus, les Montagnes de la Madeleine et les Monts Noirs se trouvent à 20 kilomètres à peine de Vichy, la ville d'eaux la plus fréquentée de France. Mais combien pourtant de touristes négligent les merveilleuses avenues de sapins, de hêtres et de châtaigniers qui sont la richesse et le décor de cette région encore inconnue !

Un Syndicat d'Initiative de la Montagne forézienne et bourbonnaise s'est créé récemment pour le lancement de cette superbe contrée, où l'on est déjà assuré de trouver partout, dans les bourgs et les villages, des hôtels et des auberges dont les chambres sont très convenables et la nourriture saine et préparée suivant les vieilles traditions de la bonne cuisine française.



LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE... MARRAKECH

Il y en a un, et qui fonctionne. La photographie que nous publions a été prise pendant la construction de l'immeuble où doivent être installés ses locaux.

La Section de Tourisme de l'Exposition de Lyon

Lyon, point de départ de ce merveilleux Circuit du Sud-Est dont le *Pays de France* parle d'autre part, a voulu qu'une place importante fût réservée au Tourisme dans son exposition internationale qui ouvre ses portes ces jours-ci. Deux sections : l'une, gratuite et réservée aux Syndicats d'Initiative, a été organisée avec l'activité que l'on devine par M. Rivoire ; l'autre, payante, groupe autour d'une attraction centrale « le Village Alpin », toutes les industries qui se rattachent au tourisme.

Le Cantal aménage le plus beau site de l'Auvergne

Le Massif cantalien possède une merveille : le Puy Mary, belvédère majestueux d'où la vue s'étend sur une infinité de vallées sauvages et auquel on accède par la route si impressionnante de Murat à Salers.

Mais le parcours est assez long et il a semblé qu'un seul accès vers la plus haute plate-forme du pays des Puy était insuffisant : on apprendra avec plaisir qu'au départ d'Aurillac, en suivant la délicieuse vallée de la Jordane, on peut joindre rapidement le cirque inconnu de Mandailles, cratère perdu sous l'ombre de vastes forêts sillonnées de pure ruisselets et que dominent de superbes escarpements. Plus au nord la route gravit, par des lacets hardis, l'extrême bord du Cirque de Mandailles et doit très prochainement, grâce à l'appui financier du T. C. F., atteindre au Pas de Peyrol la route précédente au pied même du Puy Mary.

A cette intersection, une auberge de montagne s'imposait. M. Volmerange, Président du S. I. du Cantal, y travaille.

Surveillons nos plages

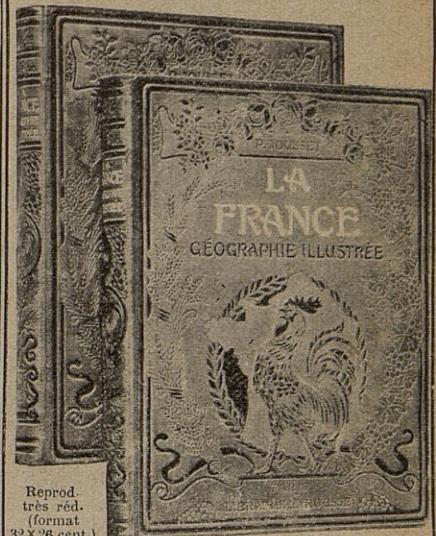
Des barques à l'eau pendant la baignade, des moyens de sauvetage, de la promptitude dans les secours et la signalisation des endroits dangereux : voilà la base indispensable qu'il convient d'exiger pour la sécurité des touristes balnéaires.

C'est un devoir qui s'impose aux municipalités et aux fermiers des bains.

L'Union Balnéaire de France, dont le but consiste à faciliter l'exode vers la mer, se charge de susciter toutes les mesures propres à y assurer la sécurité, l'hygiène et le bien-être.

On l'aidera à les obtenir.

Pour connaître la France



Reprod.
très réd.
(format
32 x 26 cent.)

LA FRANCE GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

Par P. JOUSSET

Le plus intéressant et le plus bel ouvrage d'ensemble publié sur la France ; toutes les beautés de notre pays merveilleusement évoquées en un texte documenté et en une profusion de splendides photographies. Deux superbes volumes grand in-4° (format 32 x 26) ; 1942 gravures photographiques, 47 planches hors texte, 2 cartes en couleurs, 21 cartes et plans en noir. Broché Fr. 56 • Relié demi-chagrin (rel. artistique de Grasset) Fr. 58 • Payable 5 fr par mois (au comptant 10 0/0) Ce magnifique ouvrage est le guide indispensable du touriste.

En vente chez tous les libraires et Librairie LAROUSSE, 13-17, rue du Montparnasse, Paris (VI).

(Prospectus sur demande)

AFFICHAGE

PUBLICITÉ

J. BOMO

Agent général

Est à la disposition des Syndicats d'Initiative pour leur affichage à Paris - Banlieue - Province

DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

13, Avenue de Clichy - PARIS

La petite Machine à Écrire Américaine

Bennett

Qu'on peut mettre dans une poche de pardessus est la machine à écrire pour tous simple robuste rend absolument les mêmes services qu'une machine vendue 5 fois plus cher

Demandez la brochure illustrée à J. TAMBURINI 30, Rue Vignon, PARIS

PRIX
AVEC
SAGAINE

FRANCO 126! Télém. Cent 22-90

Emballez votre intérieur et votre jardin en y faisant pousser de superbes engrangés spécial concentré pour fleurs en pots, emploi très facile à la portée de tous. Résultats merveilleux.

Le flacon : 0,70 francs

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

VANNES-sur-COSSON (Loiret)

FLEURS

HOTELS

PARIS-OPERA, Hôtel Victoria-Lafayette, 10, cité d'Antin. Gd conf. mod. cuisin. ren. T.32-25. Tél. Victoriatel-Paris. Pens. comp. d.9 f. p.j. Méd. arg. déc. p.T.C.F. Eng. sp., s.hab. esp.

8, rue de Parme (gare St-Lazare). Appart., chamb. meub., cab. toil., eau chaude, bains, chauff., élect., nettoy. par vide, salon, téléphone, ascenseur, 100-200 mois, 5 à 7 fr. par jour.

PARIS. Hôtel du Temps, 29, r. d'Amsterdam. Hôt. de fam., 70 ch., ea. ch. et fr., él. chauff. 3 à 7 f. p.j. Pens. 8 fr. Même mois. Gd Hôtel de la Mer, Langrune-sur-Mer (Calvados).

HOTEL MONT-FLEURI, 21, avenue de la Grande-Armée (Arc de Triomphe), 2 pas du Bois de Boulogne. Le plus moderne, prix raisonnables. Eau ch. et fr. ds ttes les chambres.

PARIS OPERA, Trinity Hôtel, 74, rue de Provence. Chamb. dep. 5 fr. p. j. y comp. le bain et pet. déj. Chauff. cent., élect., eau ch. et f. Inst. n. et mod. Px mod. Tél. G. 68-79.

OPERA. — St-Andrews' Private Hôtel, 14, rue Ballu, 9^e arr. — Confort moderne, bains, jardin. Téléphone: Louvre 31-90. English spoken, Man spricht deutsch.

HOTEL AU PARC MONCEAU, 6, rue Roussel (17^e). Ap^t et ch.g. lux., c.t. à eau ch. et froid, w.c. part., s.b., lum. et h^e élect. Tél. priv. Sal., ascenseur, ch. 70 à 200 m² et 4 à 8 p. j. Tél. W.28-24

HOTEL ALBERT I^{er}, 162, rue Lafayette; 4 bis, r. de Dunkerque (gare Nord). Ouvert en mai 1914. Dernier confort. Ascens., chamb. de 4 à 8 fr. par jour. Tél. N. 56-31.

MARSEILLE. Hôtel Méditerranée, 15, quai Fraternité, vue s'rendingue sur mer, conf. mod. Restaurant Px modér., eau courante ch. et froid. Chamb. T.C.F. depuis 3 fr. Tél. N. 24-06.

UN SEUL GRAIN de VALS

le Soir au commencement
du repas
donne un résultat
le lendemain matin

NETTOIE L'ESTOMAC .. .
PURIFIE LE SANG
RÉGULARISE L'INTESTIN
2,25 le flacon de 50 grains
1,25 le 1/2 flacon de 25 grains

TOUTES PHARMACIES

LES PNEUS OLYMPIQUE
sont vendus avec
garantie kilométrique absolue
14. Place Vendôme - PARIS



LES CONCOURS du PAYS DE FRANCE



Le PAYS DE FRANCE, à partir de son prochain numéro, va organiser des concours — tous réservés à ses abonnés. On n'y connaît point de compétitions amères, de luttes arides ou passionnées. Tous agréables, n'ayant pour but que de mettre en valeur des coins ignorés, des organisations trop peu connues, des progrès accomplis par les villes ou les campagnes dans l'aménagement du pays natal en terre de beauté, de créer des facilités nouvelles de tourisme, ils constitueront entre tous les abonnés du PAYS DE FRANCE comme une distraction familiale en même temps qu'ils leur fourniront l'occasion de gagner de jolis prix.



LES PRIX SUIVANTS SERONT MIS AU CONCOURS EN 1914 :

100 VOYAGES GRATUITS ALLER ET RETOUR

par chemin de fer, de Paris à une ville quelconque de France ou réciproquement.

20 SÉJOURS DE 8 JOURS

pour deux personnes, à la montagne, à la mer, à la forêt ou aux eaux.

8 JOURS A LA COTE-D'AZUR

voyage et séjour compris pour deux personnes.



Avec
une

PANHARD

on apprécie
les joies
du tourisme

Moteurs	10 HP	à soupapes
	12 HP	
	15 HP	
	20 HP	
	35 HP	
	20 HP	sans soupapes
		Sport léger

Confortable
Sécurité
Souplesse
Durée

L'EXPOSITION PERMANENTE

DES
PANHARD
24, Avenue des Champs-Elysées
Téléphone 508-35

réunit des voitures de toutes les puissances, munies des carrosseries les plus variées.

USINES :

19, Avenue d'Ivry



Propagande française à l'étranger

Le S. I. de Genève émane-
nation des États Généraux
du Tourisme



Le Tourisme constitue
la meilleure des publicités
pour la France



Genève depuis un siècle est une ville quasi internationale. Rousseau, Mme de Staél, Lord Byron, Ruskin, l'ont célébrée à l'envi, leurs écrits ont attiré sur les bords du lac Léman une foule ininterrompue. Mais Genève, placée entre le Jura et les Alpes de Savoie, est aussi le rendez-vous le plus naturel de nos compatriotes de ces montagnes : Genève compte une population de 40.000 François.

Nous venons de recevoir la bonne nouvelle qu'ils viennent d'organiser un Syndicat d'Initiative dont l'objet sera de donner aux touristes de passage les renseignements concernant notre pays.

Le premier soin de leur président a été d'affilier son Syndicat aux Etats Généraux du Tourisme.

Son exemple est à citer. Les Etats Généraux ont été constitués pour que tous les Français, même hors des frontières, aient le moyen de se grouper et que leurs initiatives gardent entre elles la cohésion qui seule peut les rendre efficaces.

Les touristes trouveront donc prochainement à Genève un bureau français où leur sera opportunément rappelé que la majesté des Alpes, de Genève jusqu'à Nice, ne le cède en rien à la majesté des Alpes de Genève à Lucerne; que le Jura a deux versants qui méritent également d'être visités.

Ce bureau indiquera les chemins qui ramènent vers la France, et les touristes les prendront volontiers : il suffira de leur dire que toutes ces montagnes qui décorent Genève sont entièrement situées en pays de France.

M. Puel, pré-
sident de la Cham-
bre de Commerce
française des pro-
vinces de Liège
Namur et Luxem-
bourg, a soumis à
la Commission
Permanente des
Etats Généraux la
proposition sui-
vante.

Il a considéré
que le Tourisme,
par la clientèle
qu'il amène, était
le mode de publi-
cité le plus effi-
cace auquel pou-
vaient recourir les organisations commer-
ciales d'un pays.

Pour mettre un acte au bout de sa pen-
sée et pour donner l'exemple, on va orga-
niser à Liège un bureau de renseignements
tout à fait analogue à celui que les Syndicats
d'Initiative ont constitué dans la plupart de
nos grandes villes.

Il espère, dans un avenir prochain, orga-
niser des voyages en caravanes. « Nous
connaitre, dit-il, c'est nous aimer. Notre
plus vieille richesse, c'est encore celle des
amitiés françaises. » Il demande la créa-
tion d'une Fédération effective de toutes
les organisations commerciales françaises à
l'étranger.

M. Puel estime que, nulle part, on ne
peut rendre plus de services à la patrie.



M. Paul DESCHANEL
Président de la Chambre des Députés

« ... La France est la nation la plus riche, la plus saine, la plus magnifique, la plus idéale, qui ait jamais brillé sous le ciel. On n'a vu que deux fois dans l'histoire du monde ces miracles qui s'appellent la Grèce et la France... C'est bien pour elle que nous allons travailler ici tous ensemble. »

Paul Deschanel

(Toast du 20 janvier 1914 au déjeuner de la Commission Permanente des Etats Généraux du Tourisme.)

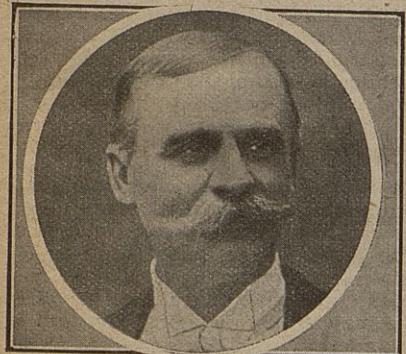


M. Louis BARTHOU

« ... Le gouvernement est en présence d'une volonté et d'une révélation, et il faut, qu'il en comprenne toute la portée. Cette évolution se manifeste dans cette action coordonnée, dans ces efforts qui se sont produits sur tout le territoire, dans ce mouvement qui a amené ici des hommes de tous les partis, de toutes les opinions, de toutes les confessions religieuses, de toutes les provinces, et cette évolution vient d'avoir sa révélation. »

Louis Barthou

(Discours prononcé à la séance solennelle de clôture des Etats Généraux du Tourisme à la Sorbonne — 18 octobre 1913.)



M. Abel BALLIF
Président du Touring Club

« ... Aujourd'hui la voie est ouverte, le tourisme a acquis droit de cité... Dès lors la période de l'apostolat paraît close, du moins dans l'ensemble, et les efforts doivent évoluer de plus en plus vers les réalisations d'ordre pratique. C'est à cette œuvre que la grande consultation ouverte par le Matin pourra utilement servir. »

A. Ballif

(Revue du Touring Club de France, octobre 1913.)

1^{re} Année. — N° 1. — Mai 1914.

Le 10 de chaque mois



LE PAYS DE FRANCE



2, 4, 6, Boulevard Poissonnière, Paris. — Téléphone : Gutenberg 3-04, 3-05, 3-06

Organe des ÉTATS GÉNÉRAUX DU TOURISME

édité par *Le Matin*

Pour qui... ? et pour quoi... ? ce nouveau journal

Au mois de juin dernier, des amis du Tourisme, venus des quatre coins de la France, se sont donné rendez-vous au *Matin*.

Ils nous ont dit :

« La mise en valeur, par le tourisme, des pays qui nous entourent, Suisse, Italie, Autriche, Allemagne, est devenue, pour ces Etats, la source d'une immense richesse. Des agences cosmopolites détournent de nous, au profit des leurs, le flot des étrangers accourus pour visiter Paris d'abord et puis la France. Ils font passer la frontière à nos touristes français eux-mêmes, hypnotisés par la plus savante des réclames.

« Il est encore temps de réagir. En effet, nous avons plus et mieux que nos rivaux à offrir, d'abord aux touristes français, et puis aux touristes de l'Univers.

« Nos grandes Organisations Touristiques, nos Syndicats d'Initiative, nos Sociétés Régionales, ont fait et font ce qu'ils peuvent pour lutter contre ces concurrences. Leurs efforts, trop isolés, restent inefficaces.

« Voulez-vous rallier toutes ces bonnes volontés ? Servir de libre trait d'union entre toutes ces organisations libres ? Voulez-vous rappeler à tous les étrangers qui nous quittent ? Voulez-vous étudier avec tous les Français les moyens par lesquels on peut mettre dans son plein resplendissement ce joyau qu'est la France ? »

Une année ne s'est pas écoulée depuis qu'on nous a fait l'honneur de nous adresser ce patriotique appel ; voici la besogne qui a été accomplie :

M. le Président de la République a été sollicité de donner aux Français et aux étrangers l'excellent exemple de découvrir la France inconnue. Sous le nom d'Etats Généraux du Tourisme, quatre mille délégués ont été réunis au palais de la Sorbonne, en présence et sous le patronage du Chef de l'Etat, du Président du Conseil, des Ministres des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et du travail. Toutes les espérances du tourisme français ont été résumées dans cette déclaration qu'on lira ci-contre. Deux commissions, l'une de 125 sénateurs, l'autre de 175 députés, ont été formées pour faire aboutir devant le Parlement les vœux du tourisme français. Au-dessus de ces deux groupements, une Commission Exécutive, dont le président est M. Paul Deschanel, Président de la Chambre, qui compte dans son sein les plus hauts représentants élus des deux Chambres, présidents du conseil d'hier et de demain, ministres d'aujourd'hui, s'est formée. Elle vient, toutes les fois que son intervention est nécessaire, à cette permanence que nous avons mise à la disposition des Etats Généraux du Tourisme, pour servir de lien entre le Parlement, l'administration, les compagnies de chemins de fer, la finance et le public.

Voilà l'état-major qui prépare pour vous le plan de la campagne. Reste à faire sortir de terre les légions, cette armée qui, derrière de tels chefs, marchera à la victoire.

Cette armée, la voici, elle se lève.

Au premier appel. Avant que nous ayons eu le loisir de développer tout entier le drapeau sur lequel nous avons écrit ces quatre mots fatidiques : *Le Pays de France*.

Sans doute il y a eu dans cet élan un mouvement de curiosité. On s'est dit : *Le Matin*, qui jamais n'a consenti à éditer aucun périodique, cède brusquement à la poussée de la confiance publique. Il tiendra à honneur de mettre au service d'une idée française, généreuse, féconde, les exceptionnelles ressources, l'expérience technique dont il dispose. On se souvient du Circuit de l'Est, qui a créé une poussée de patriotisme vers les frontières contre les ennemis du dehors. On pressent un second mouvement, — celui-là, de répercussion mondiale, — un appel à tous les amis que nous avons dans l'Univers, pour les inviter à venir se reposer sur le cœur de la France.

Au premier mot, nous avons été si bien compris, que, fait assurément extraordinaire, le *Pays de France* avait quinze mille abonnés avant que l'on connût son format, sa figure, son aspect matériel, ses séductions. Pour tous, il s'appelait l'espérance.

Pour l'écolier, le *Pays de France* est synonyme de « vacances » ; les boy scouts, tous les sportifs devinrent qu'il les montrera animant de leur présence, de leurs rencontres, la beauté des paysages ; les maires pensent que désormais, grâce à lui, ils feront entendre jusqu'à Paris l'appel de la plus grande comme de la plus petite commune de France ; préfets et sous-préfets se disent tout bas qu'il leur fournira un point d'appui de bon sens contre les tyrannies locales, les entêtements des administrations centrales ; les chers instituteurs, les chères institutrices, nos amis les professeurs de collèges, de lycées, de facultés devinrent qu'il va leur fournir une base de réalité, une pittoresque illustration pour l'enseignement de l'Histoire, voire de la morale. Ceux qui façonnent la route, et qui la voient déperir avec douleur sont sûrs, depuis l'agent voyer jusqu'à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées que le *Pays de France* va venir à leur secours comme un ami ; les notaires sont certains qu'il va donner de la valeur à la propriété ; les commerçants, qu'il leur fournira l'occasion de faire connaître leurs produits ; les industriels, qu'il leur attirera des visiteurs, c'est-à-dire des clients ; les agriculteurs, qu'il les mettra en relations avec les acheteurs et les consommateurs ; les stations climatiques devinrent qu'il proclamera au loin leurs noms, dépeindra la séduction de leurs horizons ; les villes d'eau sont certaines qu'il les défendra contre les concurrences étrangères, les partis pris du snobisme ; les plages de France sont sûres qu'il saura dire que le bain de mer n'est pas seulement un flot sur la grève, mais une société élégante et souriante, des modes gracieuses, une cuisine parfaite, tous les charmes de la vie française. Enfin les hôteliers de France, qui, si longuement, ont entendu s'élever contre eux les plaintes, tantôt justifiées, tantôt erronées du voyageur, ont compris que désormais il y aura un endroit public où ils pourront causer librement avec le touriste, avec leur clientèle d'hier et de demain, afin d'arrêter en commun les conditions grâce auxquelles voyageurs et hôteliers vont enfin pouvoir vivre dans l'harmonie, satisfaits les uns des autres.

Mais à quoi bon énumérer ici des catégories particulières ? Le vrai lecteur du *Pays de France*, celui que nous sentons avec une joie fraternelle répondre à notre effort, c'est M. Tout le Monde. L'inconnu et l'ami qui du fond des provinces nous sourit et nous tend la main. Celui qui voyage, celui qui ne voyage pas, celui qui veut voyager. Celui qui aime entendre dire du bien de sa petite patrie et de la grande. Celui qui est fier d'être Français, celui qui ne veut pas mourir sans avoir vu Carcassonne et Paris, la mer, s'il est né au centre du pays, l'Alpe et les Pyrénées, s'il a vu le jour sur le littoral. Celui qui sent qu'une France nouvelle est en train de naître, que le groupement des libres initiatives sera la formule féconde de la vie ou la cause des victoires de demain.

A ce Français, à cette Française-là qui viennent de nous faire confiance, avec un élan d'amitié dont nous les remercions, nous voulons dire :

Le *Pays de France* est à vous. Vous en ferez ce que vous voudrez. Vous l'orienterez comme il vous plaira. Vous le ferez grandir autant que vous le souhaiterez. Vous l'embellirez autant que vous l'aimerez. Sa destinée sera un symbole de l'activité, de l'amour intelligent, de la passion, que vous êtes prêts à mettre au service de ce grand « Pays de France » dont nous vous présentons ici la chère image, reflétée comme dans un miroir.

HUGUES LE ROUX,
secrétaire général des Etats Généraux du Tourisme.

DÉCLARATION DU TOURISME FRANÇAIS

Votée solennellement par la Commission permanente issue des Etats Généraux du Tourisme dans sa séance du 19 janvier 1914, la Déclaration que voici exprime, en quelques articles lumineux, le programme de beauté et de grandeur nationale que va défendre le « Pays de France ». Il n'en est point qui offre une telle variété de sujets, qui puise à des sources plus actives de pittoresque des éléments d'intérêt plus séduisants. C'est, sous une forme attrayante, en dehors de toute politique, le programme d'une véritable renaissance. Tous les amis de la France se doivent de le défendre et de le propager.

Les représentants du Tourisme Français, constitués en Etats Généraux,
Considérant :

Que le patrimoine de beauté pittoresque, d'art, d'industrie, de richesses agricoles, thermales et climatiques de la France sera accru par une organisation rationnelle, fraternelle, économique du Tourisme Français,

Désirant :

D'exposer dans une déclaration les œuvres à accomplir avec l'aide du gouvernement, l'appui des Chambres, la bonne volonté de l'administration, le concours des syndicats et sociétés privées, l'approbation de tous les bons Français.

Dans ces sentiments, les Etats Généraux du Tourisme proposent à tous ceux qui, avec eux, veulent travailler à la mise en valeur de la France, de s'attacher aux propositions suivantes comme à un programme qui précise leur action et résume leurs espérances.

ARTICLE PREMIER. — **CULTE DE LA FRANCE.**

Le sentiment qui est à la base de cette union d'activités s'affirme comme un amour passionné de la France, considérée dans sa figure matérielle et géographique autant que dans les dons spirituels qui font d'elle, en même temps que notre patrie propre, la patrie du genre humain.

ART. II. — **AMITIÉS FRANÇAISES.**

Dans cette foi, nous estimons qu'il est d'intérêt français et universel de faciliter à tous nos concitoyens, pauvres et riches, le moyen d'entrer en contact non seulement avec leurs voisins immédiats, mais avec le pays entier, et, d'autre part, d'appeler à nous, tous les jours plus nombreux, ceux qui ne demandent qu'à nouer avec la France des rapports vraiment fraternels.

ART. III. — **BESOINS DE LA CIRCULATION.**

Nous assignons comme premier devoir à notre activité de peser sur les pouvoirs publics afin qu'ils donnent la plus prompte solution au problème de la circulation et des transports par terre, fer et eau.

Aux Compagnies de chemins de fer, nous demandons d'entrer résolument dans le plan d'harmonie dont les Etats Généraux affirment le principe. Nous leur rappelons qu'elles ont été créées pour doter la France d'un système nerveux tous les jours mieux coordonné, plus prompt à répondre aux volontés de la Nation, aux transformations sociales, aux exigences de la vie moderne. Nous attendons d'elle un régime de circulation où la clarté des horaires et des règlements reflète la loyauté des intentions et d'où se dégage cette certitude que les voies ferrées ne se considèrent point comme un organisme existant par lui-même et pour lui-même, mais comme un instrument tous les jours plus perfectionné, plus docilement mis à la disposition du public.

Au Gouvernement, à l'Administration, aux Départements, aux Communes, nous rappelons que le système de la construction de nos routes ne correspond plus aux usures de la locomotion moderne. Dans l'impossibilité où nous sommes d'adapter tout notre réseau à ces exigences impérieuses, nous demandons que l'on crée sans délai des routes dites de tourisme, telles qu'elles appellent et retiennent chez nous cette riche clientèle, dont l'automobile est le moyen de transport, et que la décadence de nos routes risquerait d'éloigner de nous.

Nous voulons que sur ces routes nouvelles, entretenues et drainées comme des allées de parc, bordées d'arbres et de jardins fleuris, jalonnées de signaux protecteurs et de repérages pratiques, libérées des contraintes administratives et des abus d'autorité, gouvernées par un code issu d'une entente mutuelle, rouent, aux époques propices, des services de locomotion automobile qui mettent les joies du voyage pittoresque à la portée de tous.

Nous nous souvenons que nos fleuves, nos rivières, nos canaux étaient les moyens de locomotion les plus employés par nos pères; nous désirons ressusciter ces chemins qui marchent, persuadés que le tourisme fluvial donnera un magnifique élan au système français des transports par eau.

Dans la certitude que l'économie de temps est un des principaux facteurs du travail et des plaisirs de l'homme moderne, nous poursuivrons une liaison tous les jours plus perfectionnée de l'horaire des services maritimes avec l'horaire des services par voie ferrée.

ART. IV. — **DEVOIRS D'HOSPITALITÉ.**

Nous voulons que l'hospitalité française soit, sur toute la surface du territoire, au point des progrès du jour. Dans ce but, nous veillerons à ce qu'une génération nouvelle considère chez nous l'industrie hôtelière comme une des plus dignes d'occuper des activités supérieures, spécialement éduquées à cet effet. Pour cette fin, nous travaillerons à organiser l'instruction hôtelière de telle façon que, pratique et théorique, elle mérite de donner confiance aux capitaux et prépare pour l'industrie hôtelière française des cadres de direction et un personnel d'exploitation français.

Nous étudierons sous toutes ses faces le problème du crédit hôtelier, afin de permettre aux établissements déjà existants de s'appuyer, pour croître, sur leur prospérité même. Nous voulons doter la France, en dehors des villes, de ces hôtels saisonniers, vrais hôtels de tourisme, qui permettront la visite de stations aujourd'hui négligées, et, d'une station pittoresque à l'autre, orienteront au travers de la France ces fleuves de circulation touristique dont la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie captent et règlent le débit avec tant de profit.

ART. V. — **LES DROITS DE L'ART ET DE LA BEAUTÉ.**

Nous envisageons comme le but même du mouvement que nous créons la mise en valeur des beautés pittoresques de la France et de son trésor artistique. En ce qui concerne les sites, nous les protégerons tout d'abord contre ceux qui, dans une conception trop égoïste du droit de propriété, compromettent une part de l'héritage national. Nous ne nous en tiend

drons pas à cette besogne négative et de conservation : avec l'aide du Gouvernement, du Département, des Communes et du Crédit, nous révélerons à nos concitoyens, à l'étranger, tant de sites dont la beauté est inconnue ou méconnue, faute de voies d'accès, sentiers, routes, tramways, chemins de fer, funiculaires, télégraphes, téléphones, refuges, logis, installations pour de durables séjours.

En ce qui concerne les villes et généralement tous les monuments d'art ou d'histoire, si nombreux sur notre territoire, nous veillerons à les protéger contre les démolitions, les mutilations, à les restaurer, à les entretenir. A ceux qui les ont sous leur garde, nous ferons comprendre la valeur matérielle et morale de tels dépôts, légués par une génération à l'autre, comme les parures mémorielles de la France.

Nous prêterons notre appui à ceux qui examinent par quels moyens légaux, en harmonie avec la justice, la loi pourrait intervenir afin d'empêcher que nous ne soyons dépourvus de tant d'œuvres et d'objets d'art, qui sont partie de la fortune publique, et, de ce chef, constituent une portion de l'héritage inaliénable de la France.

ART. VI. — **RESPECT DES TRADITIONS.**

Persuadés que tout autant que les objets d'art les traditions sont l'âme des paysages et concourent au bien-être que Français et étrangers doivent tirer de la fréquentation de la France, nous désirons que de l'école primaire aux facultés, en passant par les collèges et les lycées, l'enseignement de l'histoire régionale soit donné avec l'ampleur et le zèle qui conviennent.

Nous aimerons à multiplier des fêtes qui, dans des décors appropriés et historiques, ressusciteront le passé de nos provinces, les manifestations de l'esprit local, théâtre, littérature, chansons, danses et musiques. Nous favoriserons en ces jours de réjouissances publiques le port des costumes régionaux, qui montrent la France dans la variété de ses aspects de goût et de beauté!

Nous protégerons tout particulièrement la cuisine française, considérée comme un art et une tradition. Nous voulons qu'elle conserve son caractère national, ses habitudes locales, qu'elle soit une vivante affiche des produits du pays, qu'elle contribue à mettre en valeur nos vins incomparables, qu'elle se précise comme un des attraits les plus puissants du voyage à travers la France, tant pour les Français eux-mêmes que pour les étrangers qui nous visitent.

ART. VII. — **ENCOURAGEMENT AUX SPORTS.**

Nous nous souvenons que les sports sont une des formes les plus modernes de l'hygiène, du divertissement, des activités de la jeunesse et de la maturité contemporaines.

La chasse, la pêche, les conditions favorables à leur exercice, à leur perfectionnement, nous apparaissent comme le lien entre nos arts traditionnels de gastronomie et les sports eux-mêmes. La protection du poisson, du gibier de France, si exceptionnellement savoureux, sont pour nous en corrélation certaine avec la prospérité du Tourisme Français. De même avons-nous la claire vision des rapports qui existent entre le tourisme et tous les sports de plein air; nous voulons les encourager à l'école, hors de l'école, sur les terrains de leurs développements particuliers. Nous portons notre attention spéciale sur ces sports d'hiver dont le goût et la pratique commencent de se répandre chez nous, et qui ont été pour nos concurrents immédiats une occasion de doubler leurs revenus.

Nous n'oublions pas que, la première, la France a ouvert des voies au tourisme aérien; nous voulons que le jour où cette locomotion sera devenue pratique, notre pays soit le plus beau champ offert aux évolutions des aéronautes et des aviateurs.

ART. VIII. — **PROCHÉMENT DE LA FRANCE avec SES COLONIES.**

Nous voulons raccourcir tous les jours davantage les distances qui nous séparent de nos départements méditerranéens, de la Corse, de la France d'outre-mer, Algérie, Tunisie, Maroc, de nos lointaines colonies d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Océanie. Nous nous efforcerons d'étendre à cette plus grande France les avantages que nous voulons conquérir pour la mère patrie : paquebots, routes, chemins de fer, protection des sites, des industries locales, des gibiers sauvages, tout ce qui apparaît comme une richesse de pittoresque, de beauté ou de pensée, tout ce qui se révèle comme une opportunité neuve et digne d'être mise en relief.

ART. IX. — **CONTRE LE PARTICULARISME.**

Pour hâter la réalisation de ce plan, nous améliorerons chaque jour les rapports qui unissent entre elles les sociétés déjà formées. Nous dénoncerons cet esprit de rivalité, cet égoïsme particulier qui a trop ignoré que la prospérité du voisin était liée à sa prospérité propre. Nous favoriserons de toutes nos forces la formation de syndicats d'initiative en France, de bureaux du tourisme français à l'étranger. Nous demanderons au Gouvernement, à la loi, d'encourager ces créations, de nous aider à les développer. Nous associerons nos forces en vue d'une publicité collective qui, aussi bien en France qu'à l'étranger, nous rendra les services qu'en tirent nos voisins et nos concurrents. Nous proclamerons devant nos industriels, nos commerçants, nos agriculteurs, nos détenteurs de richesses thermales, cette certitude que le tourisme est le plus sûr et le plus économique de tous les moyens de publicité auxquels puissent recourir les forces productives du pays.

ART. X. — **POUR LE BIEN PUBLIC.**

Fidèles, jusqu'à l'épuisement de ce programme, aux principes qui se sont affirmés avec éclat dès l'origine de ce mouvement, au-dessus de l'intérêt général et de l'intérêt particulier, nous considérons le tourisme comme une science et comme un art auquel il convient d'initier les Français dès leur jeunesse, dans la certitude qu'il continue à développer l'hygiène du corps, avec les sentiments les plus élevés de l'âme, l'initiative dans la solidarité, la liberté dans l'union.

IL FAUT VISITER LA FRANCE

Témoignage de M. Raymond POINCARÉ, premier touriste de France⁽¹⁾



M. POINCARÉ AU COURS DE SON VOYAGE EN LIMOUSIN, ADMIRE, SOUS LA CONDUITE D'UN MAIRE DE VILLAGE, LA MAGNIFICENCE D'UN SITE
Dans le médaillon, Mme Poincaré, portant une coiffure limousine

ORSQU'ON a le grand honneur de représenter la France et de pouvoir parler en son nom, on a le devoir de chercher à la connaître le mieux possible, dans ses paysages, dans ses monuments, dans ses coutumes, dans ses industries et dans ses cultures, ses vallons, ses collines, ses forêts, ses landes, ses châtaigniers, ses bruyères, ses villages, ses châteaux, et, par-dessus tout, ses populations énergiques, ardent au travail, passionnément attachées à leur province natale.

Je n'avais traversé qu'en chemin de fer les départements que la Fédération des Syndicats d'Initiative du Centre m'invitait à visiter. Je ne m'étais arrêté que dans les villes principales. Je n'avais guère admiré ces campagnes que dans les descriptions de Michelet, de George Sand et de Mérimée.

— Venez, me disaient ceux qui m'appelaient. Vous trouverez en pleine prospérité la grande cité que baigne la Vienne ; vous reverrez l'antique cathédrale, le pont Saint-Martial et le pont Saint-Étienne ; vous constaterez que la fabrication des émaux et l'art de la céramique sont restés dignes de leur ancienne renommée. Mais nous ne vous retiendrons pas longtemps dans notre vieille capitale. Nous vous préparons au contraire une longue randonnée sur les belles routes de cinq départements français.

Comment aurais-je pu résister à la tentation ? Nous avons visité la Creuse, ses vallées pittoresques et ses gorges sinuées ; Guéret, dont je me rappelle les maisons étagées sur la colline de Maupuy ; Aubusson, sa vieille tour de l'Horloge et son exposition de tapisseries ; la Corrèze, l'océan granitique de Millevache, le vaste plateau où abondent les pluies et où murmurent les ruisseaux qui dévalent, les uns vers la Loire, les autres vers la Dordogne ; Ussel et ses jolies étranglées ; Bort et ses phonolithes ; Tulle et ses vieilles demeures suspendues aux flancs des montagnes ; Uzerche et ses tours médiévales ; Pompadour et son château. Nous nous sommes arrêtés pour nous reposer un peu dans le nid verdoyant et parfumé où est étendue Brive-la-Gaillarde.

Nous sommes entrés dans le département du Lot, qui nous a présenté Souillac et son viaduc : Rocamadour, assis au bord de son précipice ; Saint-Jean-Lespinasse et le château de Montal, première fleur de la Renaissance, que des mains imprudentes avaient flétrie, que des mains pieuses ont recomposée et offerte généreusement à l'Etat ; Cahors, serti dans une boucle du Lot ; Gourdon et sa vieille enceinte féodale. Du Lot, nous avons passé dans la Dordogne. Nous avons vu Domme, à pic sur la hauteur qui domine les sinuosités

de la rivière ; Sarlat et ses édifices historiques ; Périgueux et le jardin de Brantôme, son abbaye et sa pierre levée ; Ribérac et le val de la Dronne. C'est par Bergerac et sa campagne fortunée que nous avons achevé ce voyage trop rapide, après avoir, pendant huit jours, respiré l'air de France, après nous être peuplé l'esprit de charmants souvenirs, — incomparable occasion d'étudier un beau pays et d'y vivre pendant une semaine dans l'intimité de ses habitants.

Durant la longue traversée des villes limousines, j'ai marché d'agréables en agréables surprises. Au moment où j'accomplissais la dernière étape du charmant voyage dont la Fédération des Syndicats d'Initiative du Centre avait eu la bonne grâce de me faciliter la réalisation, il m'a été particulièrement agréable de m'arrêter dans cette ville de Périgueux qui offre aux touristes tant de souvenirs historiques et d'objets d'admiration. J'ai cherché dans ses rues les nombreux vestiges de l'Epoque Romaine et des survivances du Moyen Age. J'ai évoqué en rêvant les images du passé. J'ai éprouvé un plaisir particulier à rendre à toutes ces villes une visite nouvelle, sous les auspices de ceux qui veulent attirer sur nos régions l'attention des voyageurs.

La France est par excellence la patrie du tourisme. Elle a donné à l'industrie de l'automobile une impulsion qui n'a été égalée nulle part. Elle possède un incomparable réseau de routes nationales, départementales et communales. Elle abonde en sites ravissants et en villes gracieuses. Elle est couverte d'une vaste floraison d'œuvres d'art et de beautés naturelles. Depuis le temps où les Celtes, nos ancêtres, ont élevé un temple à leur Déesse protectrice, il semble que chaque siècle, en passant, ait voulu nous laisser l'image de son génie.

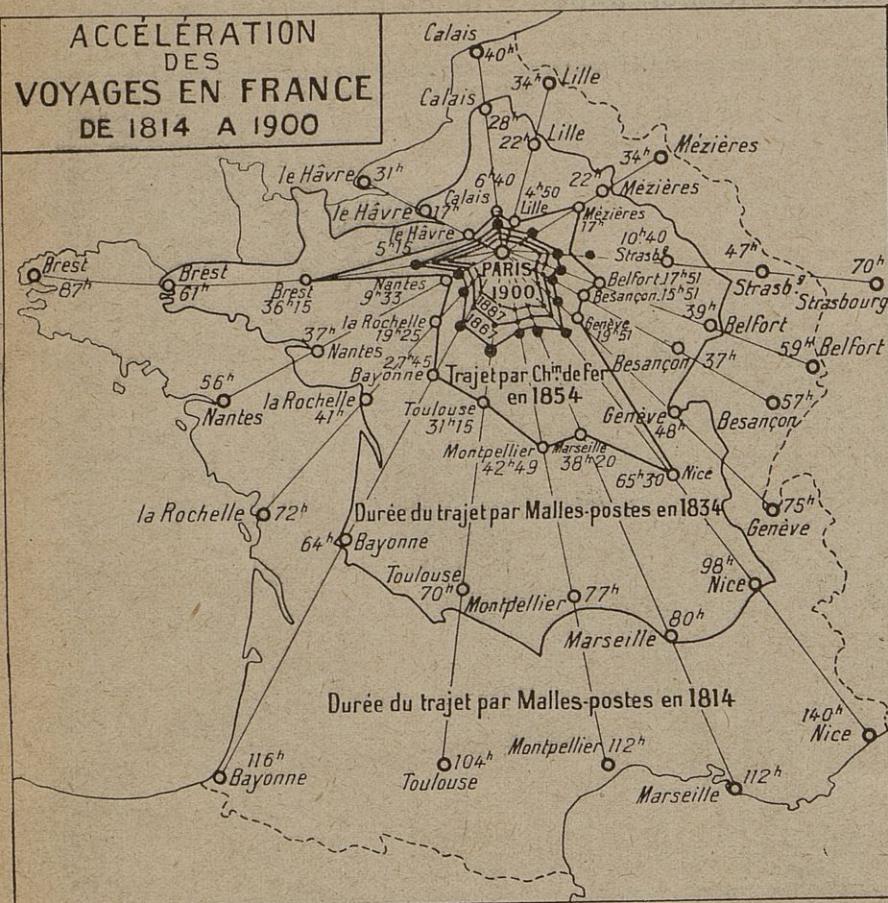
Mon voyage a été, hélas ! bien rapide. Il faut qu'on voyage pour voir et pour observer ; il faut qu'on voyage pour emporter des souvenirs ; il faut qu'on voyage aussi pour empêcher des regrets avec le désir de revenir.

Je souhaite bien sincèrement que beaucoup de Français et d'étrangers suivent mon exemple. La France est vraiment faite pour appeler à elle tous les amateurs de paysages et tous les chercheurs de beauté.

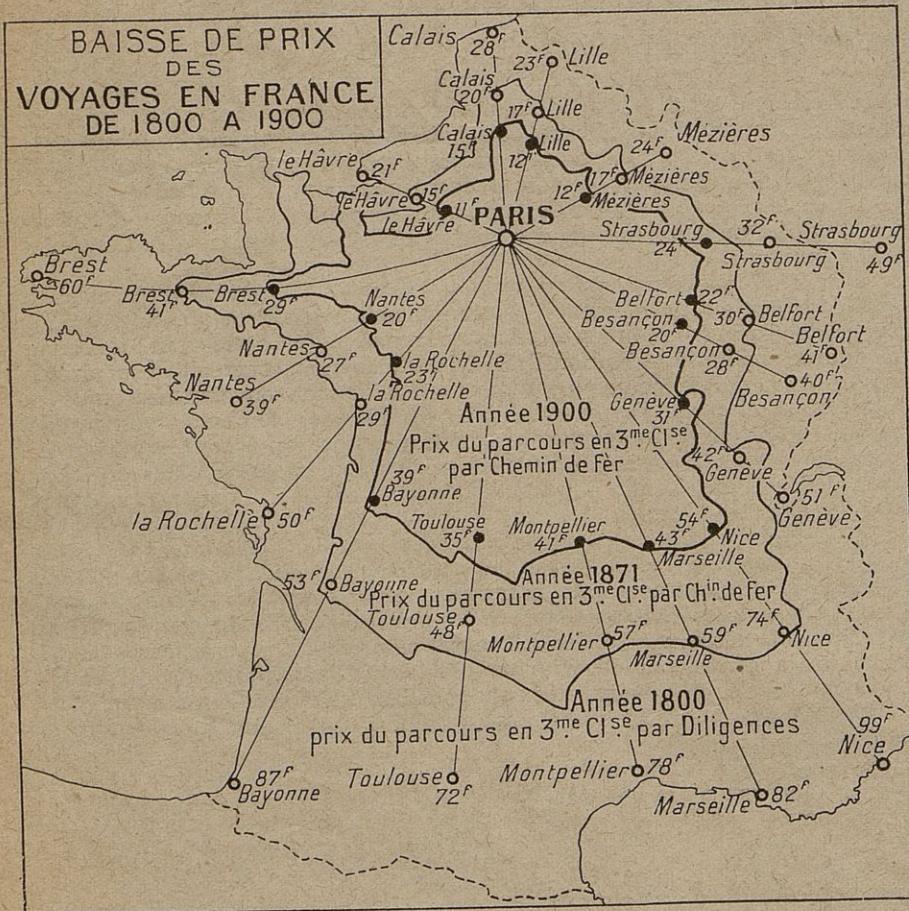
R. Poincaré

⁽¹⁾ Dans les allocutions qu'il a prononcées au cours de son voyage en Limousin, M. Poincaré a tracé le tableau des devoirs du touriste qui visite le Pays de France.

PARIS IMPORTATEUR DE TOURISTES



Voici des graphiques de la collection du Musée social qui montrent l'étonnante augmentation de rapidité des voyages en un siècle... et encore s'arrêtent-ils à 1900. En même temps que les continents se rapprochent, par la diminution des durées de transport maritime, les rapides qui conduisent à Paris accélèrent sans cesse leur vitesse. Paris, de par sa situation même, doit de plus en plus devenir le centre touristique du monde.



Et les prix de transport baissent dans de telles proportions que personne ne mourra bientôt plus sans avoir sillonné toute la France. Nous sommes à l'époque où le foyer n'est plus immuable. Il se déplace facilement, comme en une perpétuelle recherche du mieux-être.

Ces graphiques, qui nous représentent la France se rétrécissant progressivement jusqu'à ne devenir plus que la banlieue de Paris, sont à la fois magnifiques et effrayants.

Magnifiques, parce que les commodités nouvelles dont ils nous montrent les résultats ont favorisé ce que Sully appelaient « la fréquentation, la conversation et la société humaine de la France et des autres nations ».

Songez donc! Lorsque Louis XIV se rendit à Bayonne pour y recevoir l'infante Marie-Thérèse qui allait devenir la reine de France, le voyage qu'il entreprit équivalait, pour la durée, à celui qui nous conduirait aujourd'hui jusqu'à Changhaï, à travers l'Europe, la Sibérie et une partie de la Chine.

Et combien la tendresse de M^e de Sévigné, allant voir sa fille, nous paraît plus héroïque lorsque nous savons que, de son château des « Rochers », en Bretagne, à Grignan de Provence, le voyage offrait plus de fatigues et de périls réels que celui que nous ferions aujourd'hui de Paris à Tombouctou!

Que sont, à côté de cette révolution-là, les révolutions dont nous entretien l'Histoire! Comme notre existence en a été autrement modifiée et bouleversée qu'elle ne le fut par la nuit du 4 août ou par le 18 brumaire!

Comment Paris est devenu centre de resserrement

Mais remarquons, à ce sujet, que cette diminution progressive de la surface de la France, dix-neuf fois plus petite aujourd'hui qu'en 1814, a pour centre de resserrement Paris. Supposons Bourges, nous n'obtiendrons plus la même déformation. L'absolutisme de nos rois et de nos empereurs a continué ici, prolongé et exagéré ses effets. On pense invinciblement à la chapelle de Versailles décrite par La Bruyère où, tandis que le roi regardait les autels, tous les courtisans, en cercle, étaient tournés vers le roi.

Les villes de province, étrangères les unes aux autres, quoique voisines, ont toutes « la face levée » vers Paris, « dans la même attitude d'attente et d'adoration ».

Ces habitudes d'esprit léguées par notre passé ont fait notre présent. Elles ont façonné à son usage notre outillage économique.

Non seulement des grandes cités européennes on accourt à Paris, sans escale, sans arrêt, mais il est nécessaire encore de traverser Paris pour gagner aisément les autres villes de la nation.

Or la rapidité des communications n'a pas été faite pour ne servir qu'à une ville, pour nous permettre de ne connaître et de ne visiter qu'elle seule.

Les Etats Généraux se sont proposés de restituer au « Pays de France » ses proportions premières. Le réseau des chemins de fer ne peut pas se substituer tout entier au réseau de nos rivières et de nos fleuves, dont il faudra bien qu'enfin l'on tienne compte.

La place de l'Opéra pôle du monde civilisé

Mais voici plus grave encore.

Le plan du quartier de l'Opéra, que nous publions à la page voisine, illustre d'une façon saisissante les graphiques ci-contre.

Parce qu'il est le point d'attraction de toute la France, Paris est devenu en même temps le centre de l'Europe. La France est, en effet, le centre géographique de l'ancien continent : toutes les diagonales qui relient les grandes capitales entre elles, Londres et Rome, Berlin et Madrid, viennent s'y couper. Notre pays est, au surplus, un isthme traversé par toutes les routes de l'Orient et de l'Afrique vers l'Amérique. La Mé-

diterranée et l'Océan ne sont séparés que par des collines abaissées et dont les versants, coupés de larges vallées, sont de facile accès.

Cette situation comporte d'incomparables priviléges. Paris lui doit d'être devenu le rendez-vous des affaires du monde, de l'élite humaine, la capitale des arts, de l'élegance, du tourisme.

Le quartier de l'Opéra, le centre de ce centre, est le quartier des grandes banques, des grands cercles, des grands magasins à la clientèle universelle, le quartier des théâtres, des grandes compagnies, des grands hôtels cosmopolites. On y parle couramment toutes les langues. La foule la plus cultivée, la plus riche, la plus élégante, la plus spirituelle qui soit y circule sans cesse. On en peut évaluer le nombre à deux cents millions de personnes par an. Le quartier de l'Opéra est, sans hyperbole, un point unique dans l'univers, le pôle du monde civilisé.

Propriété abandonnée

Mais qu'observons-nous avec surprise, avec effroi, avec douleur?

De ce quartier la France est absente. Nous en avons abandonné à l'étranger la propriété et l'usage...

Le graphique voisin nous a montré la France provinciale diminuée. Ce plan nous la montre supprimée. Nous avons laissé tomber en désuétude nos avantages, d'autres s'en sont emparés.

Des agences officielles, officieuses ou privées, représentant tous les pays du monde, tous les chemins de fer d'Europe et d'Amérique, toutes les compagnies de navigation, sont installées là. Elles occupent toutes les rues adjacentes et exercent sur le touriste que Paris a appelé toute la puissance de leur séduction.

De tous les objets à transiter le plus précieux : l'Homme

Si c'est un immense privilège économique que de pouvoir transiter des marchandises et de les amener au plus bas prix possible à ses commerçants et à ses industriels, combien le privilège est-il plus grand encore lorsqu'on leur amène des hommes?

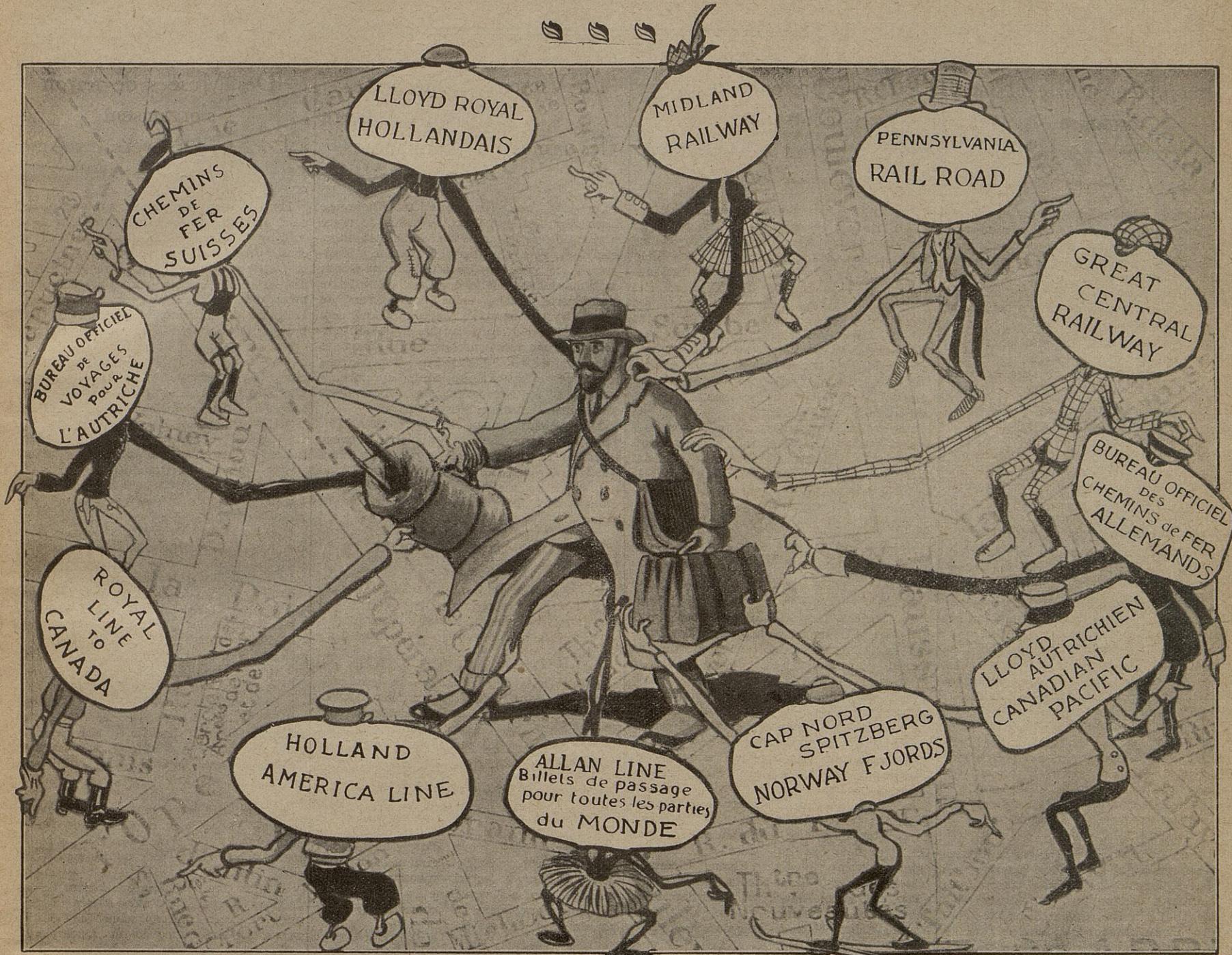
Les Grecs représentaient la déesse Fortune courant sur une roue. Leur génie pratique devinait ici nos inventions modernes et les conséquences qu'elles auraient. L'économie sociale ne contredit pas à leur mythologie. L'abondante circulation des personnes amène en effet la Fortune, parce qu'elle ne va pas sans l'abondante circulation des capitaux et des choses, et qu'elle apporte partout des occasions multiples de travail. Car ce voyageur, il faut non seulement le transporter, mais le nourrir, mais le vêtir, mais le loger, mais l'instruire et le distraire. Et toutes les activités commerciales d'une nation y sont intéressées.

Au surplus, l'homme est doué de mémoire et de jugement. Il se rappelle les spectacles qu'il a contemplés, et s'il en garde un souvenir agréable, revenu chez lui, il ne manque pas d'en parler. Et ainsi le tourisme, importation et distribution de capitaux, est encore le mode le plus efficace et le moins coûteux de la publicité d'un pays.

Non seulement il conduit l'acheteur auprès du vendeur, le consommateur auprès du producteur, mais il continue ses bienfaits au delà de la période où il s'exerce. Du touriste, il fait un véritable voyageur de commerce, un propagateur de nos initiatives, de nos mœurs, de nos arts, de notre pensée.

Si nos grands magasins sont aussi nombreux, et si leur chiffre total d'affaires dépasse le chiffre de n'importe quel autre établissement similaire du monde — quoique cependant la France soit relativement un des moins bons pays par sa surface et par le nombre de ses

PARIS EXPORTATEUR DE TOURISTES



habitants — n'est-ce point la preuve irréfutable qu'elle trouve une importante clientèle extérieure ? Paris reçoit ainsi plus d'un milliard par an sans lequel il ne pourrait soutenir le luxe de ses palais, de ses musées, de ses monuments, de ses jardins et de ses quais.

Réduit à ses seules ressources, il deviendrait une grande ville de province, qui ne pourrait trouver les recettes capables d'équilibrer ses actuelles dépenses.

L'activité du Tourisme baissant, ce serait le travail apporté par les industries de luxe disparaissant; l'exode de la clientèle riche entraînerait un exode simultané de la population ouvrière des faubourgs.

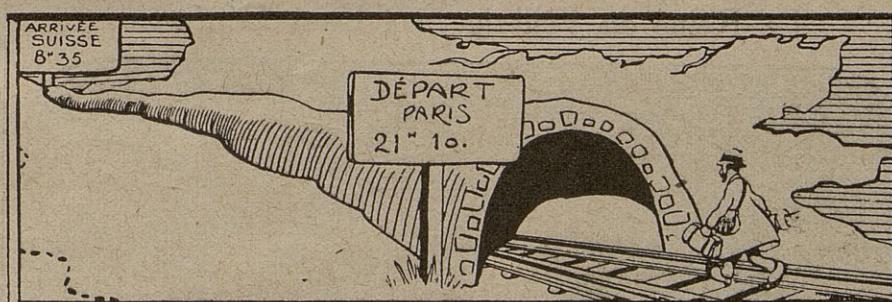
Nous le constatons déjà pendant les mois d'été. Or, vérité pour Paris, vérité pour la France et vérité pour l'univers. Cela nous explique combien clairvoyante est l'action étrangère, lorsqu'elle vient chez nous chercher sa clientèle.

La méthode des organisations étrangères

Elle le fait d'ailleurs avec une méthode à laquelle nous devons rendre hommage.

Elle ne s'est point contentée d'une vue superficielle du Tourisme. Elle se l'est défini. Elle l'a regardé comme un commerce réel, et, en conséquence, elle l'a organisé suivant les règles commerciales les plus modernes.

Elle s'est posé la question : Qu'est-ce que le Touriste veut qu'on lui procure ?



LE TOURISTE ÉTRANGER ARRIVE A PARIS QUE VOIT-IL ?

Des invitations à filer, dare-dare, vers les pays voisins. Un système de rapides nocturnes lui permet d'y accéder, sans avoir rien connu de la splendeur des paysages de France.

du repos? de la récréation, du bien-être? une noble distraction pour son esprit? De même que les grands magasins font connaître leurs marchandises par le catalogue, faisons-lui connaître les merveilles de notre région par l'image, par l'affiche, par le cinématographe! Montrons-lui nos lacs, nos forêts, nos montagnes! Puis, afin de fixer ce désir fugitif et de le faire aboutir à un acte immédiatement après, indiquons-lui combien il lui en coûtera pour se rendre chez nous et pour y séjourner. Vendons à prix connus.

Traçons-lui, par anticipation, tout le détail du voyage! Enumérons-lui toutes les curiosités de sa route! Ecartons toutes les difficultés!

Comment résister à tant de sollicitateurs, à tant de sollicitude?

De toutes ces organisations, la plus parfaite est sans aucun doute celle de la Suisse, modelée sur l'organisation politique du pays.

Les conditions

de cette organisation

Les cantons, au lieu de s'opposer les uns aux autres, se sont fédérés pour leur action d'ensemble. L'industrie des transports, la banque, l'industrie hôtelière, soumises à des directions communes, ont étroitement collaboré.

Avec le minimum d'efforts et d'argent ils ont obtenu le maximum de résultats.

Ils viennent, ainsi, chez nous capter une clientèle qui venait nous voir et qu'ils emmènent les voir. Avec la même méthode, ils la répartissent dans toutes

leurs vallées, remontant les fleuves et les torrents suivant une loi exactement contraire à celle du régime des eaux.

C'est ainsi que l'action commerciale a fait tourner contre nous les avantages que l'action historique nous avait préparés et qu'elle nous avait réservés.

Colbert, Napoléon, s'étaient expressément proposé de faire de Paris la capitale du monde, voulant qu'elle fût l'exemple qui attire, et pour les raisons que nous avons énumérées plus haut.

Ils voulaient fournir abondamment de travail nos artistes et nos artisans, peintres, sculpteurs, brodeurs, céramistes, tapissiers, ébénistes, passementiers, etc., etc. Ils voulaient monnayer notre gloire. Les cent trompettes de la Renommée devaient, dans leur pensée, nous appeler et nous assurer la clientèle universelle.

Or, nous avons payé notre gloire un assez bon prix pour la garder au moins pour nous.

La France ne peut pas, sans humiliation, rester la seule à ne tirer aucun profit de la situation exceptionnelle que l'histoire et la géographie lui ont créée, de son rayonnement prodigieux qui, passant au-dessus des mers et des continents, attire l'attention de toute la terre!...

Après les autres, faisons cette découverte qu'il n'est pas nécessaire d'aller bien loin chercher des mines d'or. L'or, on nous l'apporte tout monnayé, gaudons-en notre part. Le Tourisme, distributeur de capitaux, nous fournit tous ceux nécessaires à l'aménagement incomparable de notre pays.

LE MOUVEMENT RÉGIONALISTE FRANÇAIS

L'Union Régionaliste du Berry
organise
des conférences modèles

Les sociétés régionalistes organisent, presque toutes, des conférences. La mode est aux conférences. Mais nous croyons bien que l'Union Régionaliste du Berry, dont le président d'honneur est le docteur Leprince, a donné, cette année — la série s'est terminée le 15 mars — le modèle de ce que pourraient être les conférences régionalistes.

Cinq mois durant, l'Union a convié ses adhérents et les Berruyers amis de leur ville pour entendre des orateurs exposant « les grandes époques de la vie berrichonne ».

M. Charles Brun a traité de la *Cathédrale et la vie religieuse*; M. le comte Barandon, du *Palais du duc Jean et de la Vie artistique*; M. Marcel Plaisant, de la *Grand'Maison de Jacques Cœur et la Vie commerciale*; M. J. Bernard, du *Grand Condé et de la Vie militaire*; M. J. Bardoux, de l'*Université et la Vie intellectuelle*. Rien de plus ferme comme dessin et de plus net comme propos.

M. Marcel Plaisant écrivait très bien en présentant cette série dans un élégant livret-programme :

« Ce n'est pas une histoire du Berry que nous avons la prétention de faire dans ces quelques conférences. Notre but est plus modeste : de cette chronique merveilleuse constituée par les gestes de nos ancêtres, nous avons voulu seulement détacher quelques belles estampes pour les offrir à la lumière, le temps d'en admirer le dessin et d'y ajouter une légende qui donne la leçon du passé. Certes, tout est digne de remembrance dans l'histoire d'un vieux peuple et d'une antique cité ; mais si le rôle du Berry a toujours été prééminent dans les annales de la patrie, il a aussi traversé des moments de sommeil, de crise et d'enthousiasme. Ce sont ces derniers qui nous ont retenus. »

L'Union Régionaliste du Berry a obtenu un plein succès ; le théâtre de Bourges, qui contient de huit cents à mille personnes, a été comble à chaque fois. Il est vrai que l'entrée était gratuite, autant dire : les adhérents à l'Union avaient leur entrée : pour les autres, il suffisait de retenir sa place, moyennant un droit très modique de location. L'Union a trouvé assez de souscripteurs pour pouvoir éditer en élégantes brochures les conférences. On parle beaucoup, aujourd'hui, d'enseigner l'histoire locale : plusieurs de nos Universités ont déjà leur chaire d'histoire provinciale. M. Maurice Faure a encouragé les instituteurs à poursuivre ce genre d'études. Mais combien cette sorte d'enseignement libre, méthodique, approprié, dont le docteur Leprince a eu l'idée première, ne pourrait-elle si, elle était multipliée un peu partout, porter de fruits excellents pour la connaissance de notre passé national !

Les Artistes régionaux

Un nouveau groupement artistique dit : « le Groupe des Artistes provinciaux », vient de se constituer, dans une réunion tenue à Paris le 3 mai, sous la présidence de M. Emmanuel Fougerat, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes, et la vice-présidence de M. Bastet, de Grenoble. Ce groupement a pour but d'unir tous les artistes de province dans la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Les honneurs de la rose

La Société des Rosati d'Artois donnera sa fête annuelle à Cambrai, le dimanche 5 juillet, avec le concours de la Société d'Emulation de Cambrai. Les honneurs de la rose seront faits au poète A. Dorchain.

La Danse bretonne se dresse
contre les
ta-tao, tango et très-moutarde

Par ce temps de tangos effrénés et de ta-taos burlesques, les Bretons de Paris ont jugé que l'on pourrait danser en France les vieilles danses des provinces françaises. Cette idée eût pu paraître paradoxale, il y a quelques années : on sait maintenant, Dieu merci ! quelle grâce décente, quelle harmonie presque religieuse et quelle bonne gaieté traduisent les *pas* rituels de nos ancêtres. Le Cercle de danses bretonnes, fondé par le *Breton de Paris*, compte déjà, encore que fondé d'hier, cent trent-cinq membres inscrits, et, l'autre dimanche, salle Joseph, 159, rue Lecourbe, cinquante-quatre danseurs ont, dans les évolutions traditionnelles, évoqué les pardous et les fêtes votives d'Armor. Et quels noms délicieux, fleurant bon le terroir ! Ils ont dansé la *ridée*, la *gigoulette*, la *gavotte*, le *bal détourné*, la *dérobée*, le *stoupic*, la *boulangère*, le *sacristain*, la *ronde des châtaignes*...

Congrès d'archéologues

La Société française d'archéologie, présidée par M. Eugène Lefèvre-Pontalis, tiendra son congrès annuel en Bretagne, du 16 au 19 juin à Brest, du 20 au 24 à Vannes.

Neuf excursions, par trains spéciaux, qui permettront d'étudier les édifices les plus intéressants du Morbihan et du Finistère, sont inscrites au programme. Les congressistes visiteront ainsi, le 16, Daoulas et Plougastel ; le 17, Morlaix, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Pol-de-Léon ; le 18, le Folgoët, Landerneau, Pencran, la Martyre, la Roche-Maurice ; le 19, Landivisiau, Sizun, Lampaul, Saint-Thégonnec, Guimiliau ; le 20, Pleyben, Quimper ; le 21, Carnac, Locmariaquer, Gavrinis ; le 22, Elven, Ploërmel, Josselin ; le 23, Saint-Nicolas, Saint-Nicodème, Guéméné-sur-Scorff, Kermascleden, Saint-Fiacre-du-Faouët ; et le 24, Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Rhuys et Sucinio.

“ La Victoire confie au
vaisseau de guerre
les armes de Normandie ”

On sait que, par une très heureuse inspiration, les nouveaux cuirassés de notre marine portent les noms des vieilles provinces françaises. Frédéric Mistral, recevant à Mailane M. le Président de la République, s'en était hautement félicité. Une commission interdépartementale, créée pour offrir un objet d'art au cuirassé *Normandie*, qui sera lancé à Saint-Nazaire au mois de septembre 1914, a arrêté son choix sur la maquette du statuaire Ernest Dubois, que l'on pourrait intituler : « La Victoire confie au cuirassé les armes de Normandie en évoquant le souvenir des premiers Normands. »

D'autre part, la société les Normands de Paris, aux démarches de laquelle le nouveau bâtiment doit son nom, ornera d'un haut-relief en bronze, un panneau large de trois mètres, haut d'un mètre, mis à sa disposition dans le Carré des officiers par le ministère de la marine.

Pour l'action régionaliste

Les Amis du terroir, dont le but est de contribuer au mouvement régionaliste par le théâtre, la chanson, la poésie, la musique, la danse et le costume, se constituent en Société.

Parmi les fondateurs, les poètes de terroir Paul Besnard, Eug. Poitevin, secrétaire, Hugues Lapaire, Marc Leclerc, les compositeurs David Bernard et Perducet, etc., etc., Vincent d'Indy, Tiersot, Baffier, Ch. Le Goffic, etc., font partie du Comité de patronage.

Bravo, chef !

Le chef de musique du 61^e de ligne, à Aix-en-Provence, vient d'orchestrer, pour les jouer en marches de régiment, l'air de la *Coupe de Santo* et les principaux airs provençaux. Le colonel veut que les soldats provençaux connaissent et chantent les airs populaires de leur pays.

La Reine du Félibrige aux Etats Généraux



M. Barthou

M. Delanney M. Thierry

Le Pays de France offre à Mlle Marguerite Priolo, Reine du Félibrige, l'hommage de sa première page consacrée au mouvement régionaliste. En publiant cette photographie, il n'oublie pas que le sourire de la gracieuse Majesté illumina les débats des Etats-Généraux. La Reine du Félibrige, c'est-à-dire de tout ce qui représente la tradition française dans ce qu'elle a de plus pittoresque et de plus coloré, entre le Ministre des Travaux publics et le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique, représentant les réalités pratiques et les espérances de l'âme française, n'est-ce pas là le symbole le plus expressif du programme que va défendre le Pays de France ?

Des Musées de terroir
s'organisent

à Loches, à Nevers, en Anjou

Faut-il créer, par région, un musée régional ? Meubles, objets usuels, outils, imagerie, costumes, coiffes, tous les vestiges délicieux et rares du passé, tout ce qui a orné, peuplé la vie des ancêtres, doit-il être groupé dans un centre ? Mistral a réalisé ce somptueux projet dans l'hôtel Laval, en la ville d'Arles. L'Alsace a son musée alsacien à Strasbourg ; la Bretagne, son musée breton à Quimper, etc.

Ou faut-il multiplier les musées de ce genre, avoir de véritables musées *locaux* ? Ou faut-il, dans les musées de nos grandes villes, si souvent dénuées de tout intérêt artistique, résérer des salles aux collections régionales ? Les Etats Généraux du Tourisme, à la suite d'une discussion très serrée, chaude parfois, n'ont pas tranché la question de principe. Et peut-être est-il plus sage de laisser toutes les initiatives s'exercer librement.

En tout cas, les régionalistes ne restent pas inactifs. La municipalité et le Syndicat d'Initiative de Loches viennent de décider la création d'un « Musée régional du terroir ». Toute l'histoire des Lochois y sera illustrée « depuis l'étude du sol jusqu'à celle des vêtements locaux ». M. Jacques Rougé, qui fut délégué aux Etats Généraux, en a été nommé le conservateur : Conseil municipal et Conseil général ont voté les subventions nécessaires. Le musée sera installé dans l'une des salles de la tour Picoys.

C'est dans la tour de la Motte-Forte qu'Arnay-le-Duc installe le sien (qui sera riche surtout en préhistoire, sur l'initiative de M. Georges Normandy. M. Chauveau, sénateur, a apporté le premier sa souscription).

Le nouveau conservateur du musée de Nevers, M. Mohler, organise, avec le concours du maître Jean Baffier, une salle réservée aux objets locaux (costumes, ustensiles, coutumes, etc.).

Et pris d'une louable émulation, l'*Angévin de Paris* lance l'idée d'un « Musée du peuple angevin », où seraient reconstitués des intérieurs paysans, avec le lit à carrees, les « chaires » paillées, le « ber » du dernier « queniot », les tasses à vin et les piches, les rouets, leurs fuseaux et leurs « thies », et la cave d'un tisserand des Mauges, avec son métier prêt à chanter.

La muse anémique disparaît

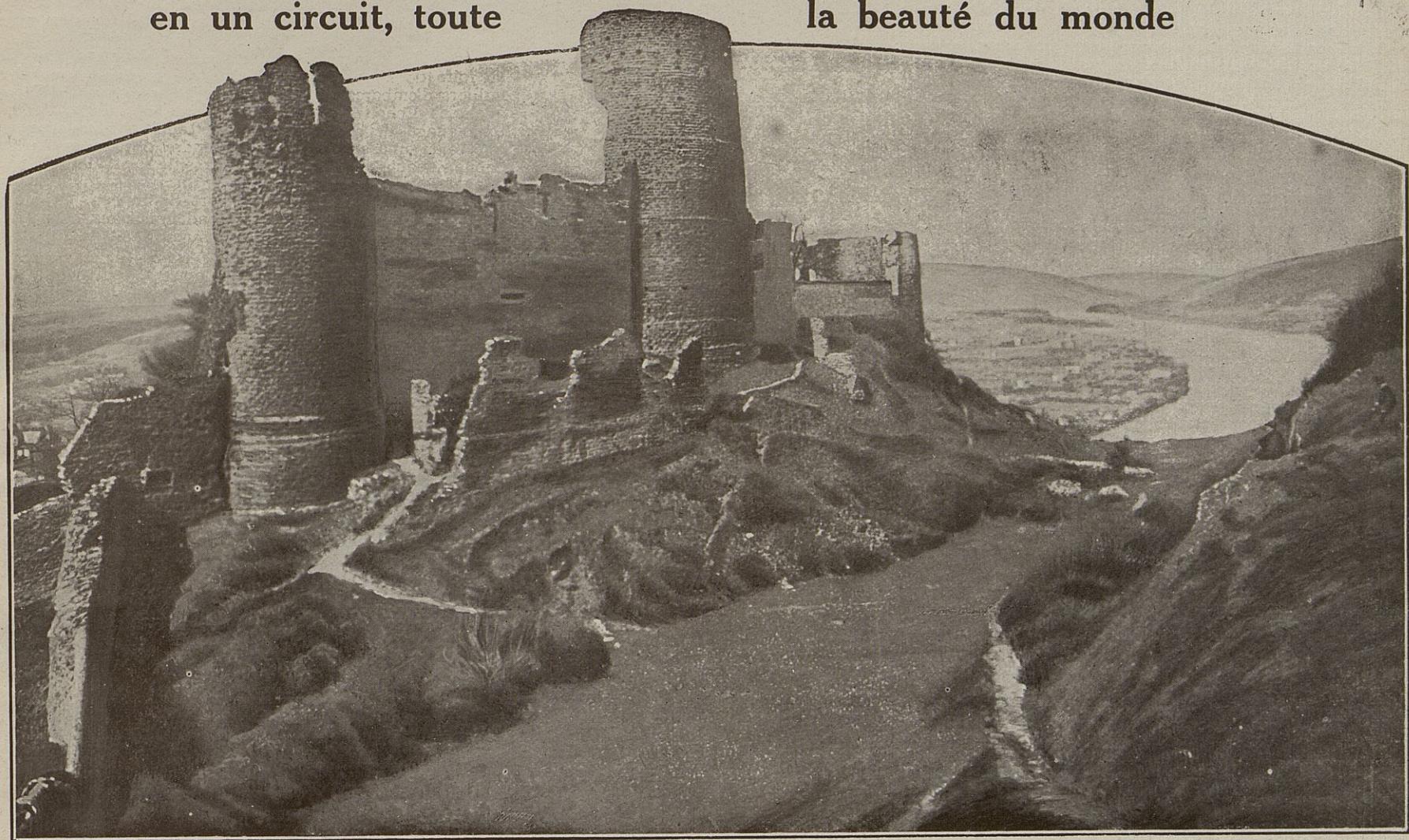
L'ère serait-elle close des décosations passées, partout, des muses anémiques ou boursouflées, des allégories pseudo-mythologiques ? Le peintre Lemordant vient d'exposer, à la galerie Guérault, rue Roquépine, à Paris, le plafond qu'il doit exécuter pour le grand théâtre de Rennes. Rompant avec la convention, le peintre, qui est Breton, a choisi comme sujet la *Danse en Bretagne*. En même temps, un autre peintre breton, M. Louis Roger, Prix de Rome, a décoré le grand escalier d'honneur de la mairie de Rennes de deux panneaux représentant, l'un, la Bretagne légendaire, l'autre, Rennes, centre intellectuel de la Bretagne.

Pour la Pêche française

La ville de Boulogne-sur-Mer prépare, pour le mois de juin, une exposition des industries de la pêche maritime, placée sous le patronage de la Chambre de commerce et de la municipalité. Elle comprendra, notamment, un concours de moteurs à pétrole, construits entièrement en France avec des matières premières françaises et des accessoires de construction nationale.

PAR LE FLEUVE, LA MER ET L'ALPE

en un circuit, toute la beauté du monde



(Phot. Lejeune)

IL N'Y A PAS DE « BURGS » QUÉ SUR LE RHIN ; LA DESCENTE DU RHÔNE EN ALIGNE UNE SUCCESSION UNIQUE AU MONDE

Il nous arrive de Lyon dix bonnes nouvelles contenues en une seule.

La Compagnie de Navigation sur le Rhône, dont le *Matin* avait annoncé la création, va reprendre, dans quelques jours, le service des voyageurs supprimé en ces dernières années.

Nous pourrions dire : inaugurer, le service des voyageurs autrefois n'existant guère. On ne les admettait à bord des anciens « Gladiateurs » qu'au milieu des tonneaux, des caisses de savon, des sacs de blé, des ancrés et des chaînes rouillées.

Aujourd'hui, au contraire, on leur réserve plus que la première place, toute la place. Le bateau est prévu pour 1.200 passagers. Ils trouveront, à bord, salons, cabines salles à manger et surtout un pont-promenade vaste et spacieux d'où ils verront se dérouler pendant soixante lieues le plus incomparable paysage.

Ce bateau, construit aux chantiers d'Arles, est signé : la *Ville-de-Lyon*, signature dont on sait la valeur.

Nous ne nous trouvons donc pas là simplement en présence d'une opération commerciale, mais en face d'un principe posé et proclamé. C'est le plan dessiné et en voie d'exécution de l'organisation rationnelle de la contrée, d'une beauté unique au monde, qui s'étend des Alpes jusqu'au Massif Central. La route du fleuve va compléter et doubler la route des montagnes par les cols et par les crêtes. Toutes deux nous feront redécouvrir ce pays sous ses deux plus nobles et plus antiques aspects. On nous ressuscite deux cultes : le culte des fleuves, le culte des monts, qui se perdaient ou qui n'avaient plus pour fidèles que les mariniers et les pâtres.

On réveille une vallée qui s'endormait dans l'abandon.

On fait revivre les deux mille ans de sa prodigieuse histoire.

Lyon va reprendre le rôle de capitale auquel la géographie l'a manifestement destiné et dont les chemins de fer l'avaient destitué. On ne se contentera plus de le traverser entre deux et trois heures de la nuit. On s'y arrêtera de jour. On s'y émerveillera. Et, quand, du sommet de Fourvière on parcourra le cercle de l'horizon, voyant : à l'est, la houle des Alpes que domine le mont Blanc, les monts du Valromey et les monts du Bugey; vers le sud, les pics du Vercors, la plaine étincelante, le Pilate d'où les Romains, à Lugdunum, amenaient toutes les eaux; la ligne noire des Cévennes; au nord, les trois collines du Mont-Dore, chargées de villages; la blonde Saône, qui descend lentement de l'opulente Bourgogne, à travers les prairies.

les vergers et les coteaux feuillus, l'admiration hésitera, et l'on ne saura plus vers quelle splendeur porter son choix.

Voilà l'avenir qu'annonce et que prépare la réconciliation, maintenant officielle, de la voie ferrée, de la voie fluviale, de la route et des sentiers. C'est un grand honneur pour Lyon et pour la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée d'avoir, de concert, donné ce grand exemple.

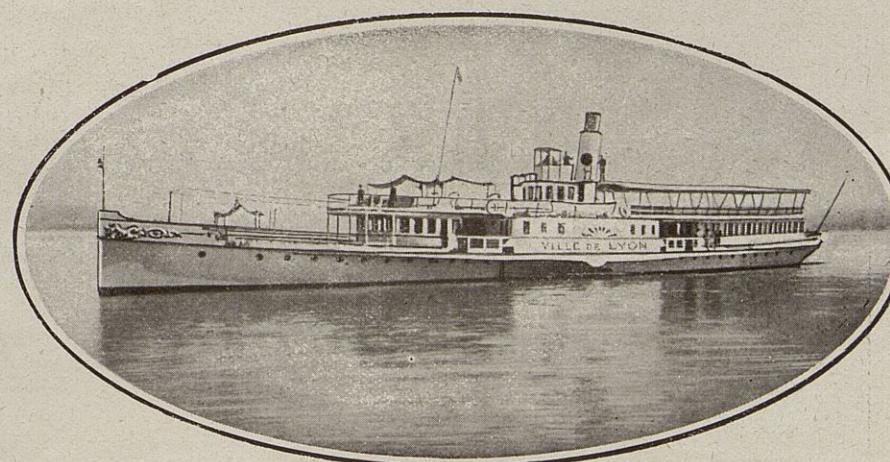
Le départ de la *Ville-de-Lyon* aura lieu trois fois par semaine : le mardi, le jeudi et le dimanche. Elle « entrera au Rhône », comme disait le sire de Joinville, à huit heures et demie du matin. A cette heure-là, en temps normal, les brumes de la rivière sont levées; mais, pas encore assez dissipées, elles voilent les coteaux d'une écharpe bleue.

Le Rhône brûle ses rives

Le courant nous emporte. A l'arrière du bateau, nous voyons les quais, les monuments, les ponts, les églises de Lyon s'enfuir et disparaître; à l'avant, les collines se lever devant nous. Nous apercevons enfin le front des villes et des villages. La vallée se compose et se décompose tour à tour avec simplicité. On dirait une fresque dont Puvis de Chavannes aurait ordonné les plans. Sous la lumière divine, le calme des collines, des peupliers est profond. Les maisons ont des toits presque horizontaux, qui annoncent l'Orient, des tuiles claires. Elles se serrent autour des clochers carrés. Ainsi passent Irigny, Grigny, la Tour-de-Millery, dont les noms semblent tirés d'une églogue.

Le Rhône est superbe de couleur et de mouvement. Ses eaux ont la transparence des glaciers d'où il descend, la limpidité du Léman qu'il a traversé. Il donne une extraordinaire impression de majesté et de puissance. Il « brûle ses rives ». Les Romains l'admireraient à l'égal du Nil et du Danube.

Le voilà qui s'étale. Sa rive droite s'est éloignée, amincie. Elle n'est plus qu'un ourlet entre le ciel et lui. Des fumées d'usine sont violemment balayées et dispersées dans l'espace. Tout d'un coup, les deux bords se rapprochent, se redressent; le courant s'accélère. Nous franchissons un premier défilé. Le Rhône est un fleuve querelleur. Déjà, en amont de Lyon, il a fracturé le Jura; ici, il a jeté de sa rive droite sur sa rive gauche des collines de granit arrachées à la base du Pilate. Le défilé franchi, il emplit tout le cirque qu'il s'est ainsi formé, et, superbe, il laisse à sa gauche Vienne, où l'empereur Auguste et Livia ont un temple et Pilate un tombeau; à sa droite, Sainte-Colombe, petit bourg rappelant le



LA « VILLE-DE-LYON » BATEAU QUI VIENT D'ÊTRE CONSTRUIT POUR EFFECTUER RÉGULIÈREMENT LA SPECTACULAIRE DESCENTE DU RHÔNE

souvenir d'une jeune chrétienne qui souffrit le martyre pour confesser sa foi au Galiléen.

Nous sommes partis en 1914; moins de dix lieues plus loin, nous arrivons au siècle d'Auguste et de Tibère : le Rhône est une des grandes allées de l'histoire.

De tous nos fleuves, il est encore celui qui travaille le plus. Il bouscule devant lui des îles où l'active végétation des saules ne peut pas dépasser, entre deux crues, la hauteur de l'arbuste. Jadis, il a recouvert sa plaine d'un fertile limon. Au delà de Vienne, nous traversons une forêt de pêchers, de poiriers, d'abricotiers, d'amandiers. A droite, sur la roche chaude, ensoleillée, les ceps de vigne montent jusqu'au firmament, qu'ils hachent sur l'horizon à petits traits menus.

On passe sous de frêles ponts suspendus. Il y a quatre-vingts ans, les deux rives du Rhône étaient à peine reliées. Il était une frontière. De Lyon à Avignon, on comptait trois ponts seulement, tous également célèbres : le pont de la Guillotière; à l'embouchure de l'Ardeche, le pont Saint-Esprit, tourné contre le courant comme l'étrave d'un navire, et enfin le pont d'Avignon, construit par Bénezet. Les Romains, qui ont peuplé les bords du Rhône de théâtres, de temples, d'aqueducs; qui ont tracé des voies impénétrables, qui ont été nos maîtres en l'art de construire, n'avaient jeté sur le Rhône qu'un seul pont. Ils regardaient d'ailleurs le passage du fleuve par l'armée d'Annibal comme le plus extraordinaire exploit. Aussi, quand les Frères «faiseurs de ponts» viendront, qu'ils soumettront le Rhône avant eux indompté, la reconnaissance publique n'admettra pas qu'ils l'aient pu sans la directe intervention divine.

Loin de s'apaiser, le Rhône devient de plus en plus irrité. Les noms des cités et des bourgs suffisraient à dépeindre son cours : Les Roches-de-Condrieu, Serrières, la Roche-de-Glun, Rochemaure...



des papes, et, sur l'autre rive, les ruines de Villeneuve, ancienne retraite de moines et de cardinaux.

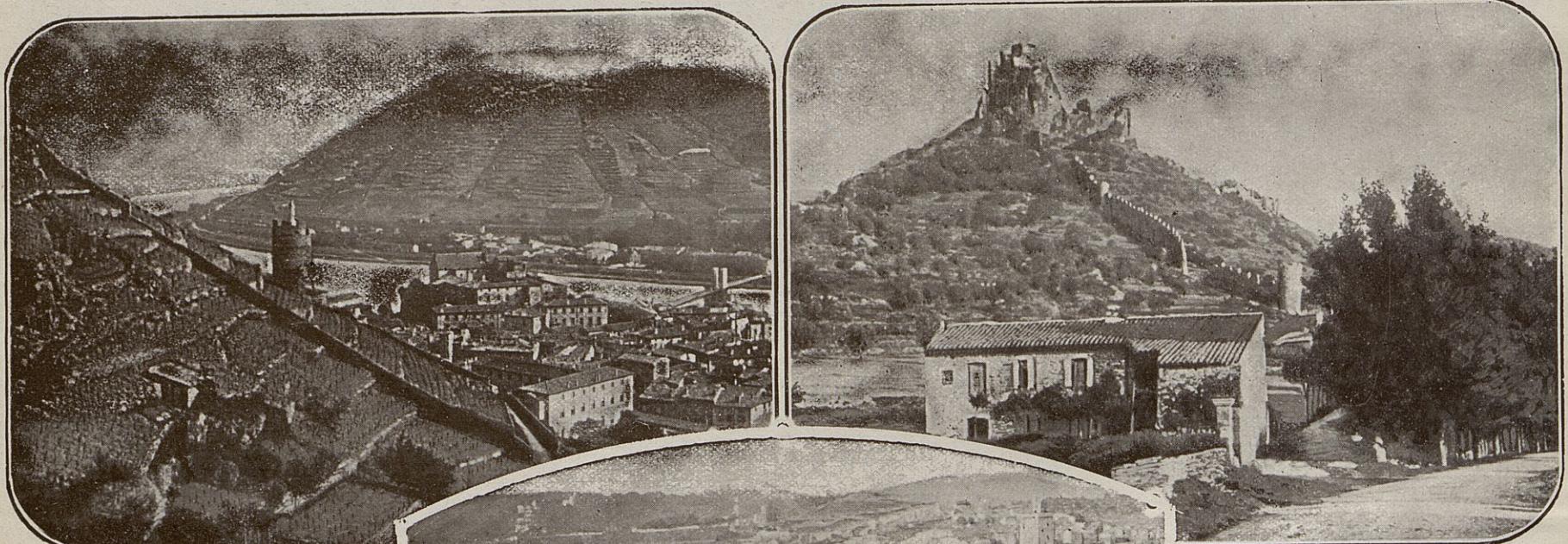
Nous ne doutons pas que, bientôt, la Ville-de-Lyon ne descende le fleuve jusqu'à la mer, où d'autres grands spectacles et d'autres souvenirs dignes des premiers nous attendent.

C'était en effet une route habituelle à nos pères. Lors de la foire de Beaucaire, le Rhône disparaissait sous des milliers d'embarcations venues de Gênes, venues d'Espagne, des Echelles du Levant, venues aussi de Lyon. Le témoignage déjà cité du sire de Joinville nous apprend que toute une armée a pu descendre d'Auxonne sur la Saône, jusqu'à la «Roche de Marseille», et Victor Hugo nous a laissé un éblouissant récit du voyage qu'il fit par bateau d'Arles jusqu'au vieux port Saint-Jean. Or, nous demandons qu'on ajoute aux splendeurs et aux commodités du passé : mais nous ne pouvons admettre qu'on en retranche quoi que ce soit.

Vers la route des Grands Capitaines

Quand nous aurons visité Marseille, Bandol, le cap de l'Aigle, Toulon, les Maures, l'Estérel, Cannes, Nice, Villefranche et Menton, pour reposer notre esprit de leurs merveilles par des merveilles contraires quoique toutes proches, prenons la route des Alpes.

On sait que la route des Alpes est due à l'initiative du Touring Club, qui a repris là une pensée de Napoléon. Napoléon voulait une route parallèle à la frontière; il la fit commencer. Elle serait de moins près la ligne de faîte que celle que nous suivrons aujourd'hui, et elle lui servit au retour de l'île d'Elbe, du golfe Juan jusqu'à Grenoble. Il n'en a pas moins cependant contribué à la route actuelle par un legs de 50.000 francs, daté de Sainte-Hélène, et qui a servi à édifier deux refuges, l'un au



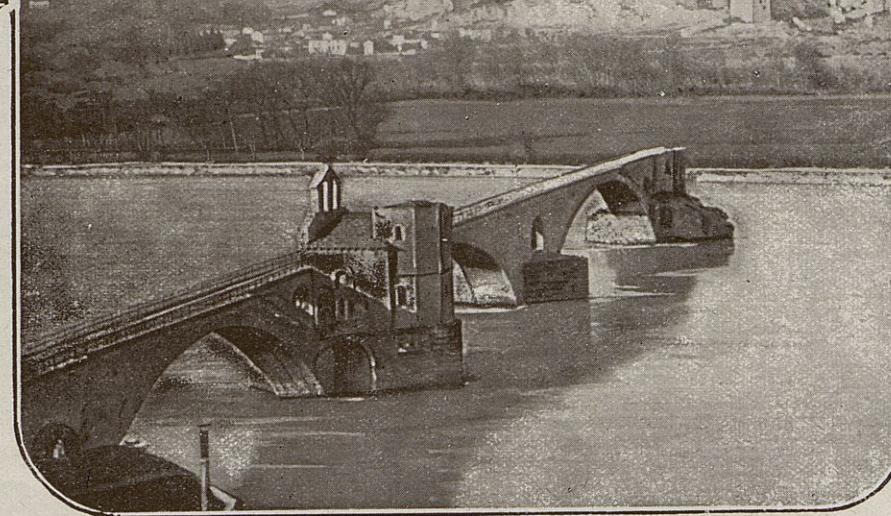
TOURNON-SUR-RHÔNE

A Serrières, le fleuve fouille la falaise; plus bas, il lave les noires murailles de Tournon. A Valence, il restitue à sa rive droite ce qu'à Vienne il lui avait enlevé; il lui donne les rochers qui portent le château ruiné de Crussol et qu'il a isolés d'un contrefort alpin.

Au-dessous de Valence, il entre en féodalité. Sur ses deux bords, les châteaux, les abbayes se succèdent : le château de Beauregard, le château de la Voulte, Viviers, ville épiscopale, la Roche-du-Glun, dont saint Louis, partant pour la Croisade, fit raser le château, pour ce que Rogiers le Sires du chastelet estoit crié de desrober les pèlerins et les marchans, les seuls touristes du temps. A Rochemaure, qui est surmonté d'un donjon, le Rhône s'attaque à un promontoire volcanique; à Donzère, couronné de remparts, il échappe à la double étreinte des Alpes et des Cévennes.

Enfin, tout hérissé de colère, comme si le mistral précipitait sa course, il décrit un grand cercle autour du Ventoux; il enserre de deux bras l'île de la Barthelasse, s'engouffre sous l'arche écroulée du pont Saint-Bénezet, et il arrive en Avignon.

Portée par lui, la Ville-de-Lyon y arrivera vers la dix-septième heure du jour, au moment où le soleil, déclinant vers les Cévennes, dore les remparts crénelés, le rocher et les cyprès des Doms, les clochers et les tours de la ville



LE VIEUX PONT D'AVIGNON

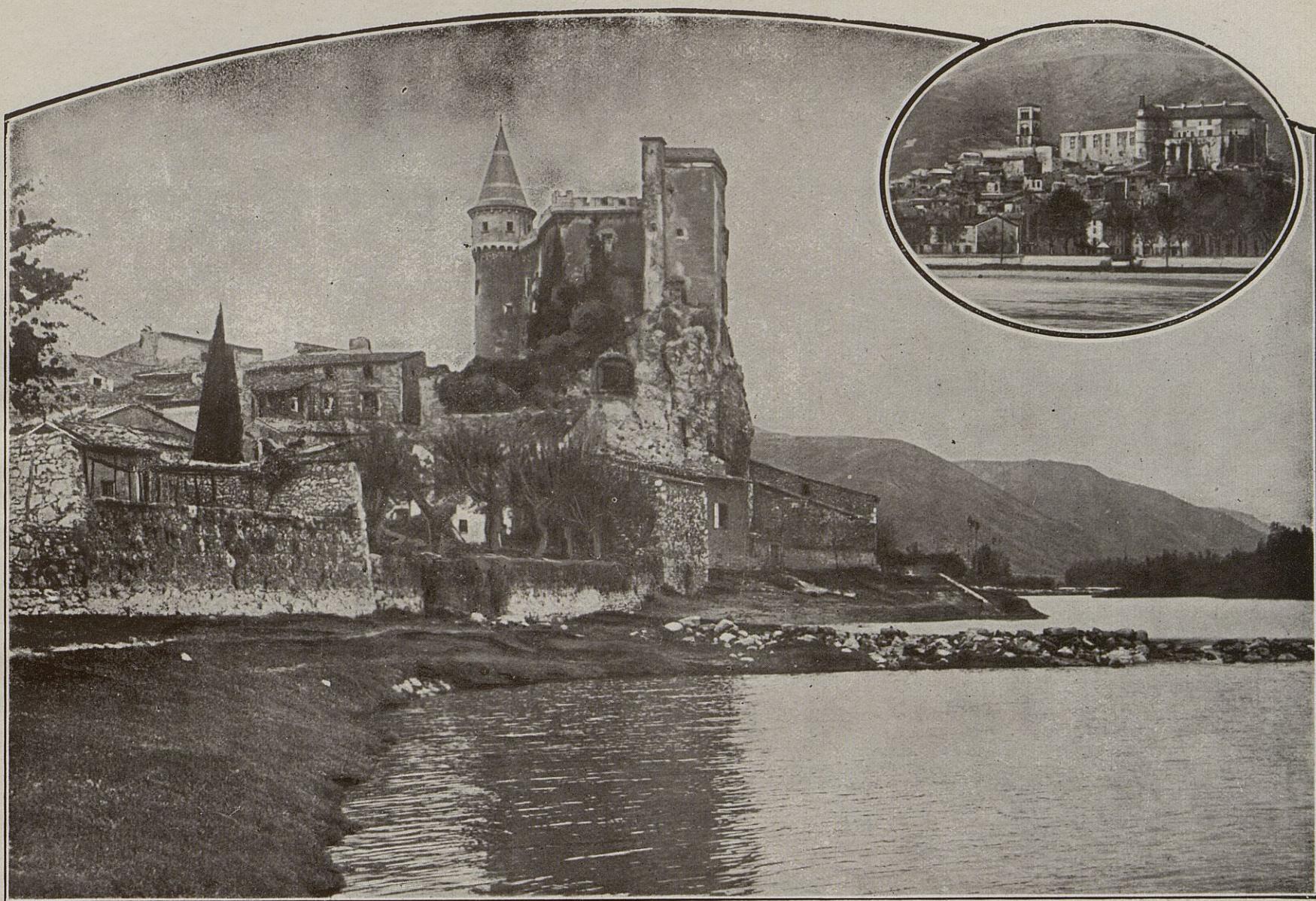
ROCHEMAURE-SUR-RHÔNE

col de Vars, l'autre au col d'Isoard. Ce fut son remplacement aux nombreux gardes, qui lui avaient montré une audacieuse fidélité.

Un souvenir, d'ailleurs, fut manqué à ces régions, qui doivent presque tout à la guerre. Car nous lui trouvons ici pour escorte tous les grands capitaines : Roland, qui reçut Durandal au val de Maurienne; François Ier, qui gagna Marignan par le col de Vars et le col de Larche, Lesdiguières, Henri IV, les ducs de Savoie, batailleurs par métier; Catinat, Berwick, le Kellermann de Valmy... auxquels il faut ajouter, bien entendu, dans les temps anciens, Annibal, Marius, qui donna son nom à la Maurienne; César et Charlemagne. Ces noms retentissent bien dans l'écho des grands monts.

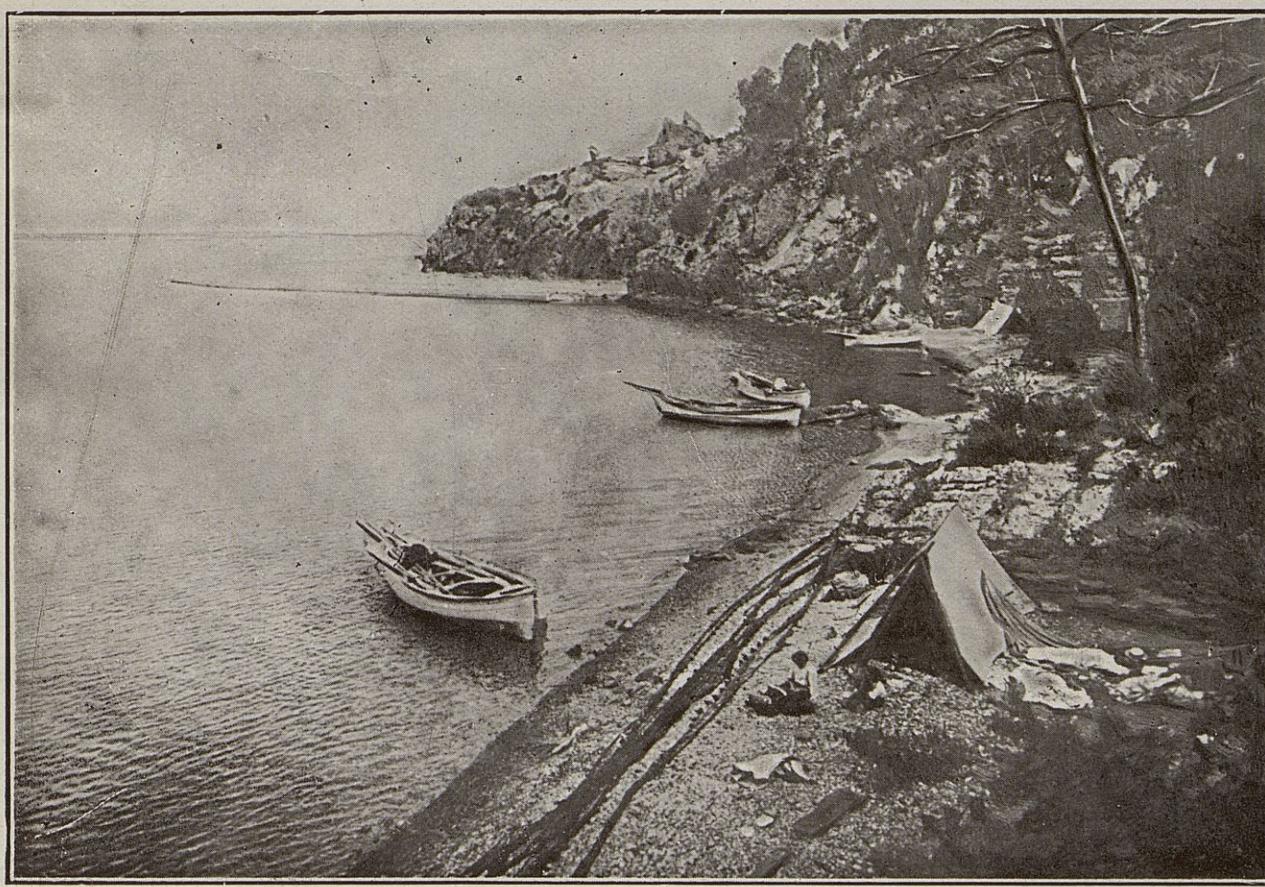
Nous les citons parce que leurs souvenirs vont bien avec le paysage, et qu'ils nous expliquent au surplus la physionomie méfiante des villes que nous allons trouver, toutes entourées de remparts, situées en des points difficiles, ayant constamment l'air aux aguets. Au demeurant, la guerre a été profitable à ces régions. Elle les a peuplées; elle les a ensuite aménagées. Si on a fait très peu de sentiers dans les cols pour les troupeaux, on en a fait beaucoup pour le passage des troupes et des canons, et les chasseurs alpins n'ont fait que continuer cette bienfaisante tradition lorsqu'ils sont venus





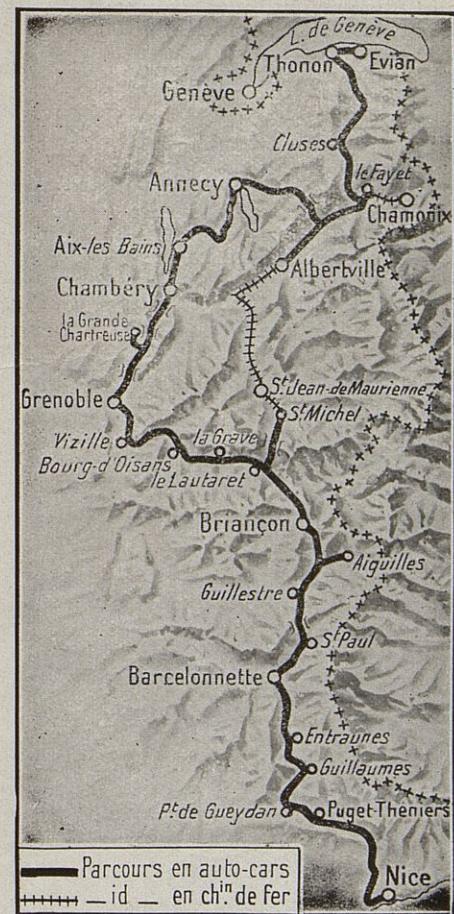
CHATEAUBOURG, VISION MOYENAGEUSE SUR LE RHÔNE, ET LA VOULTE-SUR-RHÔNE

A pic au-dessus du fleuve, continuant la roche qui le porte, ce château apparaît comme une sentinelle de l'Histoire de France, fermant aux invasions des Romains ou des Sarrazins l'accès des villes qui, sous sa garde, pensent et travaillent. C'est à la fenêtre d'un tel donjon que l'on aime à se figurer Charlemagne accoudé, versant des larmes à la vue de ces pirates du Nord qui vont saper son œuvre.

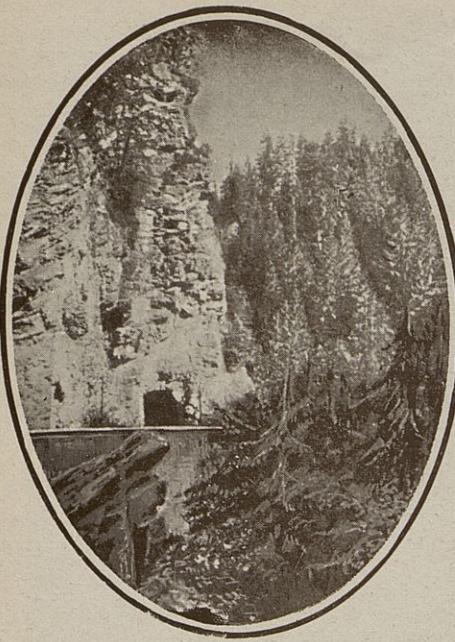


UN PEU DE CAMPING SUR LA CÔTE-D'AZUR AVANT D'ATTAQUER LA ROUTE DES ALPES

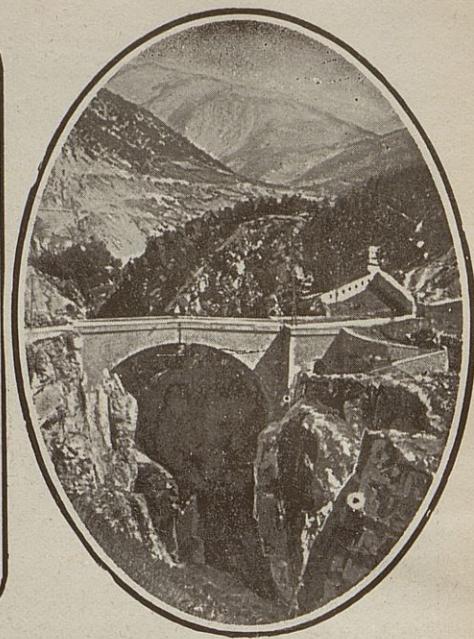
La saison de la Côte-d'Azur n'est jamais close. En mai, juin, juillet, le touriste peut s'endormir sous la tente, à quelques mètres d'une mer sans marée qui l'endort au bruit de ses vagues. Il se réveille à l'aurore entre l'embrun du flot et les parfums des fleurs de la côte. C'est ici la sensation d'un perpétuel printemps, qui traverse toutes les saisons de son haleine embaumée.



PLAN DE LA ROUTE DES ALPES
Dès l'été prochain, le tronçon nouveau de Puget-Théniers à Barcelonnette, par les gorges de Daluis, sera ouvert à la circulation.



ENVIRONS D'ALBERTVILLE

LES LACETS DE LA CAYOLLE, OU LES CARS ALPINS
PASSERONT CETTE ANNÉE

LE PONT DE BRIANÇON

explorer le pays. Ils ont contribué à nous le révéler et ils y ont ramené l'activité, la jeunesse et la vie.

Au sortir de Nice, la route des Alpes suit le Var jusqu'à sa source, au col de la Cayolle. Elle traverse les gorges de Daluis.

Quand Mentor voulut guérir Télémaque de la langueur qu'il avait contractée auprès de Calypso, il prit le rude moyen de le précipiter dans l'abîme. Pareillement, la route des Alpes, pour nous ôter jusqu'à la pensée de la douceur méditerranéenne que nous venons de quitter, nous offre les gorges de Daluis, où il est impossible de ne pas songer à son heure dernière, et où il faut absolument renoncer à la présomptueuse pensée que la nature est pleine de bonnes dispositions pour l'homme. Imaginez d'immenses parois de rochers vermeils comme le sang, parois entre lesquelles, à quinze cents pieds plus bas, le Var hurle, épouvanté. La seule note de vie qu'on y voie, ce sont quelques touffes de buis au vert sombre, qui ont trouvé le moyen de pousser entre les aspérités de la roche.

Nous pouvons désormais poursuivre notre chemin au delà, vers les sommets. Notre initiation est faite. Nous avons débouillé ici le « jeune homme » de la Côte-d'Azur pour y recevoir l'impossibilité montagnarde. Nous ne tremblerons plus au col de Vars, pas même à celui d'Isoard, tout peuplé d'étranges et frustes obélisques. Les forteresses et les batteries qui entourent Briançon ne nous en imposeront plus. Et il nous faudra atteindre le Galibier pour retrouver une impression plus grande, s'élevant jusqu'à la sublimité.

C'est de là que nous contemplons, un peu avant le col, la Meije et les Ecrins.

Les gens de la plaine croient la montagne opaque et emplissant le ciel de sa masse. Elle est, au contraire, translucide. Elle resplendit dans l'azur. Elle est de diamant et d'argent, et d'une si pure lumière que l'azur devient sombre à côté du cristal des glaciers. A l'infini, les rochers étincellent. Ce sont : le pic Gaspard, le glacier de l'Homme,

les pics de neige du Lautaret, la Roche-Faurio, les arêtes de Combeynot, le Pelvoux, la montagne des Agneaux.

Passé le col, en redescendant vers Valloires et Saint-Michel-de-Maurienne, l'horizon est déchiré et troué de pics et de dents : rochers de la Grande-Paré, la Roche Olvéra, le pic Blanc et, sur la gauche, les aiguilles d'Arves, si hautaines qu'elles firent reculer Whymper, le vainqueur du Cervin.

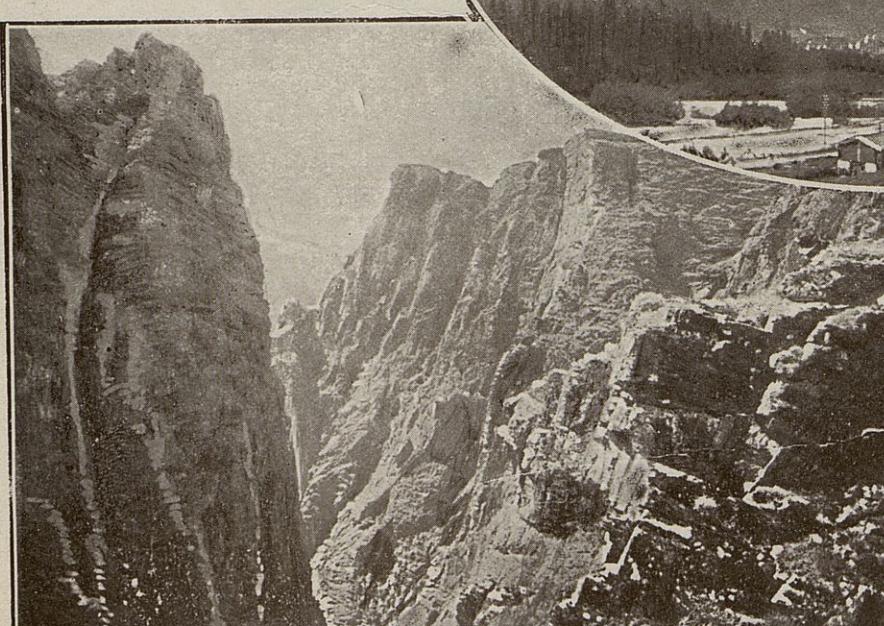
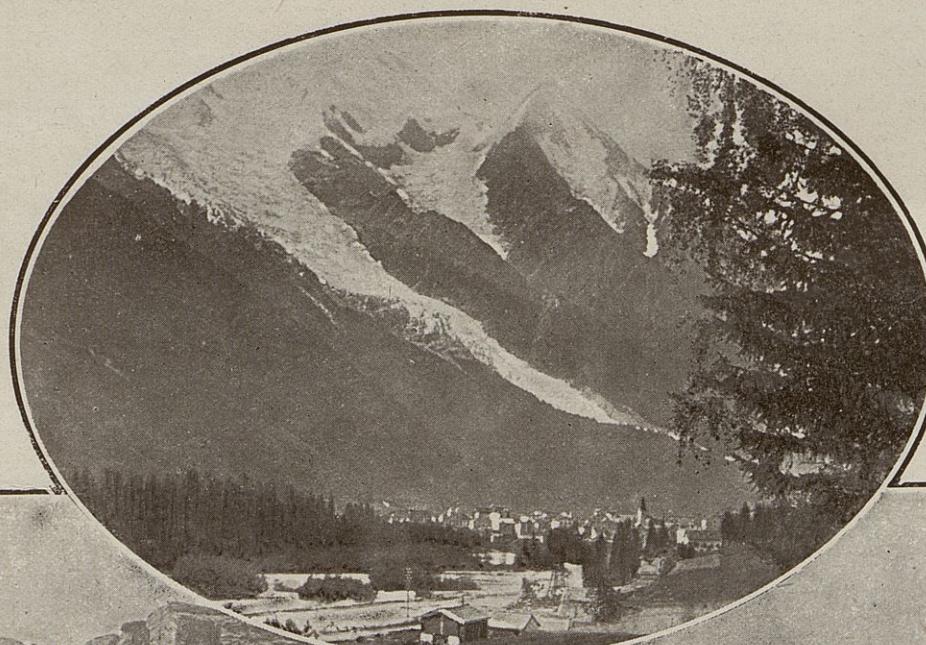
A Saint-Michel, la route des Alpes bifurque. Un embranchement s'en va vers Chambéry, errer autour du Bourget, du lac d'Annecy, dans la combe de Savoie, les gorges de l'Arly; l'autre, encore inachevé, remontera l'Arc et gagnera par Modane et Lans-le-Bourg, Bessans et Bonneval, au pied de l'Iseran, point culminant de la route des Alpes. Là, on découvrira à l'extrémité du Val d'Isère, dans l'axe d'une avenue bordée de glaciers, le roi, le seigneur et maître de ces domaines, le Très-Haut, resplendissant et trônant dans la gloire, qui, le soir, alors que toutes les plaines sont depuis longtemps couchées dans l'ombre, reçoit les derniers feux du couchant : le mont Blanc.

Notre voyage va toucher à sa fin. Des Chapieux à Chamonix, la route contournera, par le sud, le massif du mont Blanc, dont les glaciers surplombent le val des Contamines et du Bionnassay.

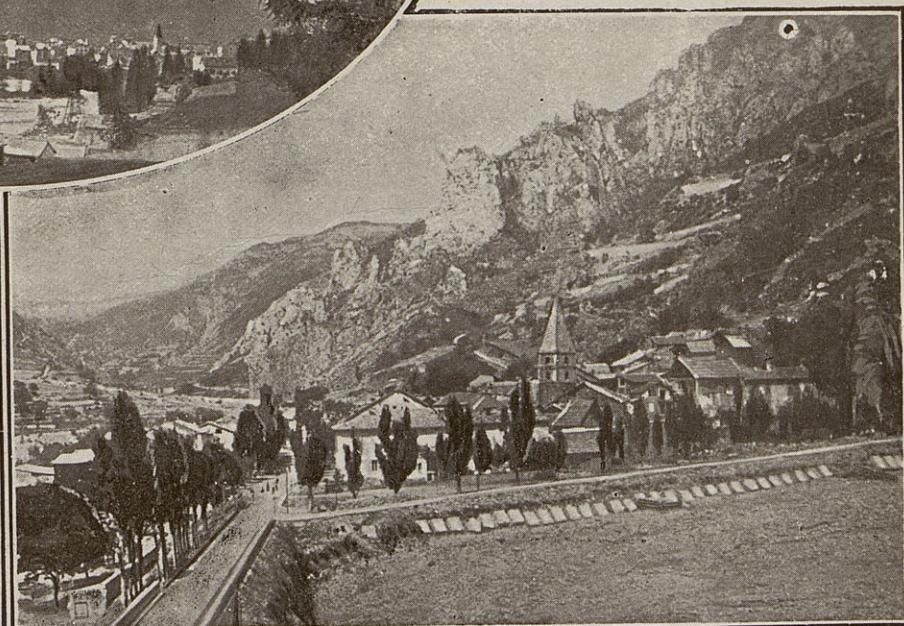
Enfin, par Cluses, Taninges, les Gets, Montriond, Saint-Jean-d'Aulph, nous gagnerons le Chablais, pays de François de Sales. Dans les vallées, au lever et au coucher du jour, les angelus bourdonnent de village en village. Les clochers des églises ont des formes moscovites et brillent au travers des arbres. Les habitants qu'on rencontre vous saluent au passage comme un hôte aimé de la vallée. Nous retrouvons les vergers, la vigne, la cueur de vivre. Dieu que la France est donc un beau pays

A. MÉNABRÉA,

Secrétaire du groupe « Aménagement du Pays », aux Etats Généraux du Tourisme.



LES GORGES DE DALUIS



CHAMONIX

GUILLAUME

LE TABLEAU D'HONNEUR DES MAIRES

Les premières villes de France qui appliquent le programme des États Généraux du Tourisme

On sait, désormais, en France, que les monuments constituent un patrimoine sacré. Le Parlement vient de compléter d'une façon très heureuse la législation qui les protège.

Le 20 juin dernier, M. le docteur Barot, maire d'Angers, prenait l'arrêté suivant, qui peut servir d'exemple :

MAIRIE D'ANGERS

ARRÊTÉ

Le Maire de la ville d'Angers, chevalier de la Légion d'honneur,
Vu l'avis émis par le conseil municipal dans sa séance du 13 juin 1913;

Vu la loi du 5 avril 1884;

Considérant qu'il y a intérêt pour le bon renom de notre cité et pour tous nos concitoyens à favoriser l'extension du Tourisme;

Qu'à cet effet il importe de conserver à la ville son cachet particulier et à certains quartiers leur caractère d'archaïsme, qui en fait un des attraits de notre ville;

Considérant qu'à la suite de récents incidents nous avons été amenés à constater que l'exécution de plans d'alignements établis sans tenir compte des considérations susvisées pouvait mettre la ville dans l'obligation de procéder à des démolitions regrettables;

Considérant que dans ces conditions il y a lieu de prendre les mesures utiles pour sauvegarder dès maintenant les bâtiments publics, immeubles privés ou sites de la ville d'Angers présentant un intérêt architectural, archéologique ou artistique;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Il est institué une commission extramunicipale, chargée de désigner et de cataloguer les bâtiments publics, immeubles privés ou sites de la ville d'Angers qui, en dehors des monuments historiques classés, offrent assez d'intérêt, tant au point de vue architectural qu'archéologique ou artistique, pour que le conseil municipal en assure la conservation.

La contagion du bon exemple de ville à ville

Arnay-le-Duc est un simple chef-lieu de canton, mais au centre d'une région riche en souvenirs historiques. Et pourquoi, d'ailleurs, le plus modeste bourg ne donnerait-il pas une utile leçon aux grandes villes? Le 30 novembre, reprenant presque mot pour mot les termes d'un article paru le 5 octobre dans le *Courrier de la Côte-d'Or* sous la signature de notre confrère Georges Normandy, M. Hutin, maire d'Arnay, instituait une « commission extramunicipale, chargée de désigner et de cataloguer les bâtiments publics, immeubles privés ou sites de la ville et de la région qui, en dehors des monuments historiques classés jusqu'à ce jour, offrent assez d'intérêt au point de vue artistique, archéologique, architectural ou historique, pour que le conseil municipal assure leur conservation ».

Presque en même temps, M. Commengé, maire de Bourges, créait une commission du Vieux-Bourges, sur le modèle de la commission du Vieux-Paris, destinée, comme elle, « à attirer l'attention de l'administration municipale sur les vieux monuments, sur les maisons curieuses, artistiques et historiques, sur les aspects pittoresques de la capitale, et à obtenir leur conservation chaque fois que la chose est possible, et sans contrecarrer les opérations de voiries indispensables ».

« J'imagine en outre, disait-il dans la lettre qui sollicitait les concours, qu'elle devra donner son avis sur les projets destinés à embellir la cité sans nuire à son développement, mais en lui assurant cette individualité séduisante qui favorise le tourisme et met en valeur les joyaux d'architecture qui attirent les amateurs et les artistes. »

Enfin, le 27 février 1914, — la liste n'est pas close, — M. Leblond, sénateur, maire de Rouen, prenait un arrêté dont la belle allure rappelle que Rouen a été grande maîtresse de la force du verbe.

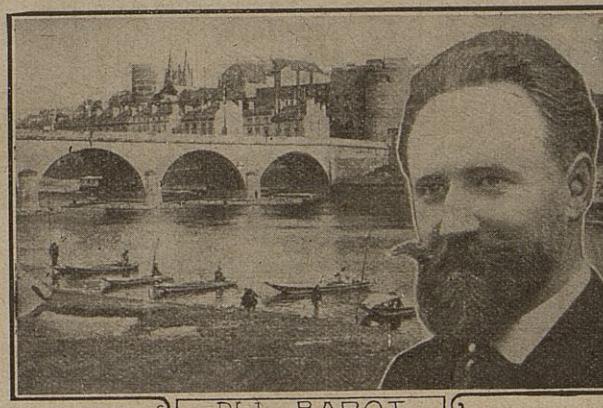
Nous, Maire de la ville de Rouen, Sénateur et Conseiller Général de la Seine-Inférieure;

Vu la loi du 5 avril 1884;

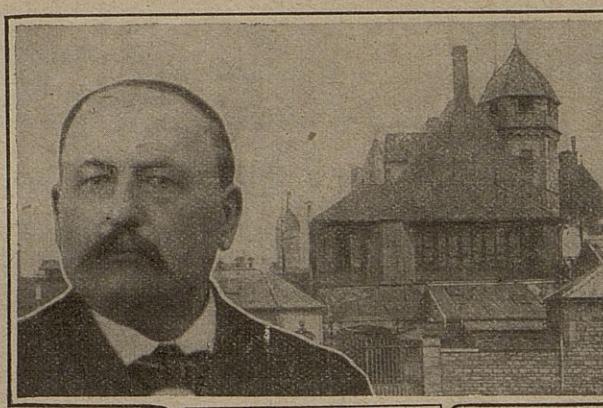
Considérant qu'il importe au bon renom de la population rouennaise, dont le passé tient une si grande place dans l'histoire et dans l'art de notre pays, de conserver à notre ville toute son originalité et à certains de ses quartiers leur caractére



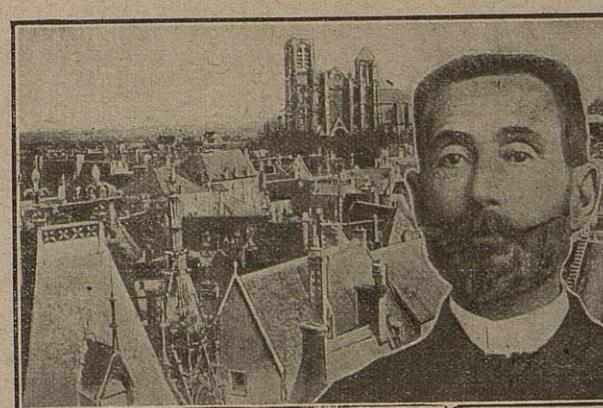
M. LEBLOND
Maire de Rouen



Dr. I. BAROT
Maire d'Angers



M. HUTIN
Maire d'Arnay-le-Duc



M. Paul COMMENGÉ
Maire de Bourges

Avons arrêté ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Il est institué une commission municipale chargée de désigner et de cataloguer les bâtiments publics, immeubles privés ou sites de la ville de Rouen qui, en dehors des monuments historiques classés, offrent assez d'intérêt, tant au point de vue architectural qu'archéologique, historique ou artistique, pour que le Conseil Municipal en assure la conservation par une modification des alignements.

Toutes les villes doivent avoir leur commission ; nulle politique ; des compétences

Comment sont composées ces commissions? Deux principes : nulle politique; des compétences. En somme, consulter tous ceux qui s'intéressent à la beauté de la ville et qui sauront choisir. L'arrêté d'Angers désigne, avec le maire ou l'adjoint délégué et trois conseillers municipaux, le président et l'ex-président de la Société des Amis des arts, le vice-président de la Société d'agriculture, sciences et arts, trois membres de la Commission d'archéologie, le conservateur du Musée d'archéologie, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, le président du Syndicat d'Initiative, le président de la Société des architectes de l'Anjou, le directeur de l'Ecole des beaux-arts, l'architecte de la ville. L'arrêté de Rouen : les présidents de la Société des sites et monuments rouennais, des Amis des monuments rouennais, des membres de la Société des architectes, du Syndicat d'Initiative, des ingénieurs des ponts et chaussées, le directeur du Bureau d'hygiène, les rédacteurs des deux plus grands journaux de Rouen, etc., etc.

Il n'est point de ville en France qui ne puisse entrer dans cette voie. Arnay-le-Duc, qui a moins de ressources, s'est adressé, en dehors de ceux que leurs fonctions désignaient déjà, à un châtelain homme de lettres, un notaire; un peintre, M. Lecomte; Bourges, à un sculpteur, M. Jossant; Rouen, à un architecte, M. Delabarre. On trouvera partout, sur notre sol, des artistes, des amateurs, de bons citoyens attachés à leur cité.

Chartres la bienveillante

Certaines villes n'ont pas encore constitué de commission; elles y viendront sans doute. Mais déjà leur exemple est à relever. C'est Chartres dont le maire a fait décider, le 13 mars, par son conseil, que « chaque cas d'espèce » relatif aux vieilles maisons serait « examiné avec bienveillance ». Il s'agit, surtout, des maisons de la rue des Ecuyers, menacées par l'alignement, et dont M. Gabriel Maunoury, député, avait pris éloquemment la défense au Congrès régionaliste de décembre, d'accord avec M. Blondel, secrétaire de la Société archéologique. C'est Limoges... Mais Limoges demanda un paragraphe à part.

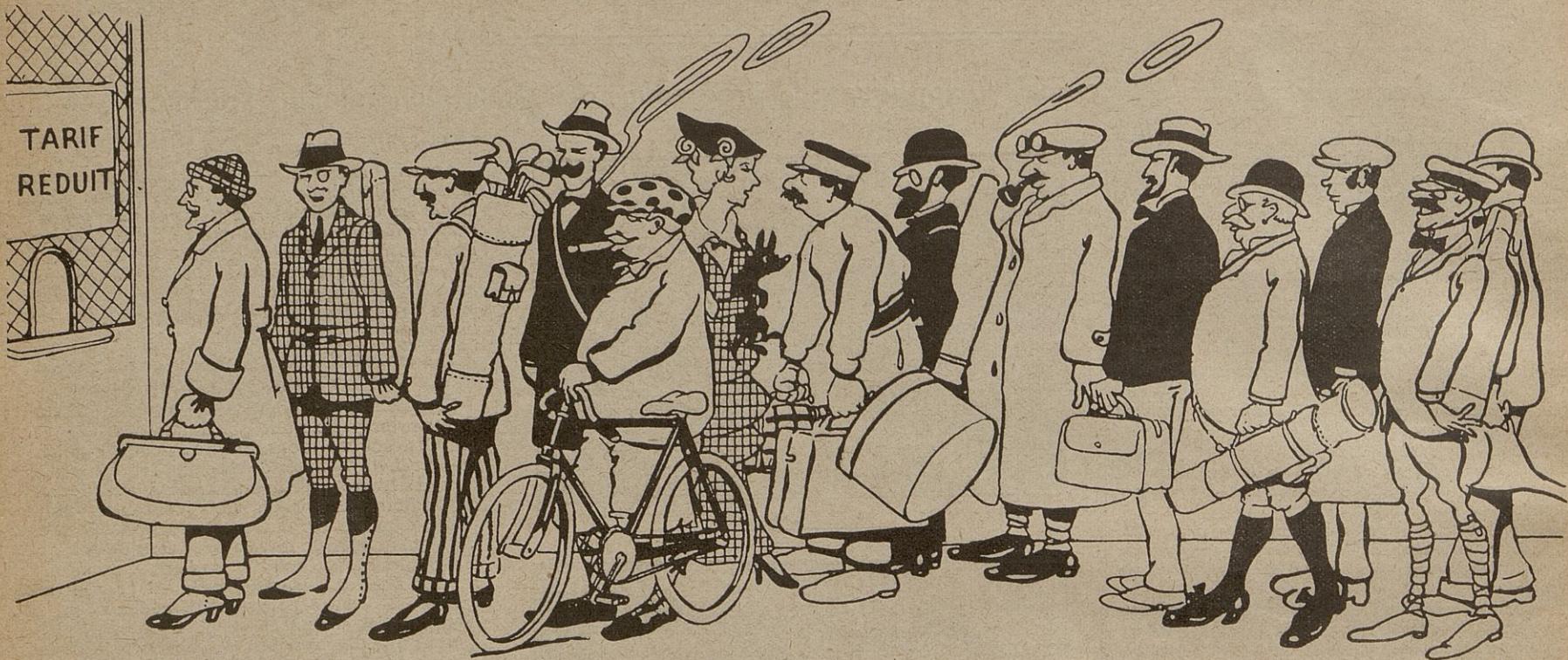
Le projet des grands travaux d'assainissement qui doit, entre autres, prolonger la rue Centrale, menaçait particulièrement deux maisons de Limoges : la maison Bauvieux, à l'angle de la rue Poulaillerre et de la rue du Consulat, la maison Marmignon, place des Bancs. Notez que le projet d'alignement était connu depuis plusieurs années, que l'enquête publique n'avait suscité aucune protestation. Il fut été possible, alors, d'obtenir que l'alignement de la rue Poulaillerre fut porté sur l'autre côté de la rue. Mais le décret d'expropriation fut rendu, le jury s'est prononcé sur les indemnités.... On n'avait trouvé rien de meilleur, quand l'opinion publique s'est enfin émue, que de proposer le transfert des fragments principaux au Musée lapidaire : c'est une variété d'enterrement. M. Varanard des Côtes et M. Robert de Jouvenel ont été plus heureux : ils ont obtenu de M. Betoule, député, maire de Limoges, la promesse d'étudier le transport et la reconstruction de la maison Bauvieux et de la maison Marmignon sur un autre emplacement. Ils ont indiqué une partie de la place des Bancs qui garde encore quelques vieilles demeures. Ainsi se reconstituerait un ensemble architectural sans prix.

J'ai voulu rapprocher ces textes et ces faits. Ils ont leur éloquence.

CHARLES BRUN,

délégué de la Fédération Régionaliste Française, président de la Commission « Arts et Traditions » aux États Généraux du Tourisme.

Les recalés des 33 jours



... Les favorisés des 33 jours partent pour les plages à la mode

NUL Français de bon sens n'ignore que les voyageurs ont été créés pour les chemins de fer et non les chemins de fer pour les voyageurs. De temps à autre des esprits révolutionnaires révèlent de bouleverser ce normal état de choses. On parle d'une Commission du Tourisme... d'un certain Pays de France, qui seraient disposés à prendre en main les intérêts de ces voyageurs brimés...

Qui vivra verra...

Voici, en attendant, comment nous sommes traités : Vienne la saison où Hautes et Puissantes Compagnies désirent peupler de baigneurs les plages qu'elles desservent ; des affiches présentent aux voyageurs — tel au poisson, un irrésistible appât — cette promesse irrésistible :

TARIF RÉDUIT : 33 JOURS

Aussitôt les békullards, les ankylosés, les cachectiques, ceux qui mettent la main sur leur foie, ceux qui soutiennent leurs reins, ceux qui appuient sur leur vessie, se traînent vers les gares en quête de billets de villes d'eaux. Ils se cassent le nez sur cet avis impitoyable :

TARIF PLEIN

Ah, mes gars ! Vous n'avez pas le choix, vous, d'aller du côté du sud, du nord, de l'est, de l'ouest ou du centre ! Vous portez dans vos poches votre feuille de route, vers telle ou telle station thermale signée de deux ou trois consultants. Vous ne pouvez pas faire autrement que de vous y rendre. Souffrance oblige ! Allez-y donc et au tarif plein ! Au tarif plein ! vous dis-je. Cette plénitude fait partie de votre traitement.

Vous vous révoltez ? Vous gémissiez en chœur :

— Nous croyions que la torture était abolie !

Pauvres gens, il ne suffit pas de geindre : il faut s'unir et puis agir. Vous voulez rentrer dans le droit commun ? Vous croyez que vous avez des titres aux 33 jours ? Que l'on n'a pas le droit de faire payer aux baigneurs des prix de transport différents, selon qu'ils vont à l'eau salée ou à l'eau bicarbonatée, à la vague ou à la source montagnarde ? Soit ! Votre idée n'est pas si sotte. Vous avez des chances de gagner votre procès. Mais il vous faut un bon avocat pour le soutenir.

Si vous choisissez le PAYS DE FRANCE ?



... Les recalés des 33 jours allègent d'abord leur porte-monnaie

— Jacques Loupau



A DÉFAUT DE ROUTES... ON PREND DES CHEMINS

L'automobiliste ne « sort » plus de Paris. — Il s'évade par des voies de fortune.

Ce n'est un mystère pour personne que les grandes artères qui rayonnent autour de Paris et des principales villes de France sont loin de satisfaire aux exigences de la circulation moderne. Un rapide coup d'œil jeté sur les plus importantes sorties de la Capitale nous édifiera sur ce point en nous montrant que l'état de viabilité des routes rend à peu près impossible toute excursion tentée dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres et quelquefois même beaucoup plus loin.

ROUTE DE CHANTILLY. — A peine a-t-on quitté Pierrefitte que l'excellent petit pavé, qui depuis 7 ans déjà se fait apprécier sur la route de Saint-Denis, fait place, en maints endroits et sur des longueurs désespérantes, au plus épouvantable macadam que l'on puisse imaginer.

ROUTE DE SOISSONS. — Bonne également au début, cette route n'existe pour ainsi dire plus à partir de l'intersection de Gonesse jusqu'à Villers-Cotterets. C'est à proprement parler le modèle du genre, à rebours.

ROUTE DE BEAUVASIS. — Fâcheusement réputée autrefois, à cause des traversées de Saint-Brice et de Moisselles, où fleurissait le pavé centenaire, elle est actuellement refaite sur la plus grande partie de son parcours et on peut la considérer comme passable dans son ensemble.

ROUTE DE ROUEN. — La route qui conduit de la Défense à la Patte-d'Oie d'Herblay pour joindre ensuite Pontoise est souvent impraticable : il en est de même, après Pontoise, jusqu'à Vigny.

Force est donc de se rabattre sur la route de Saint-Germain et sur celle de Quarante-Sous qui, chacun le sait, ne passent guère pour les meilleures routes de France. La première, entre le Rond-Point de la Défense, Rueil et Saint-Germain, est fortement cahoteuse : c'est indiscutablement la faillite du pavé de grès de Seine-et-Oise qui, posé sans béton, offre une résistance insuffisante et précaire.

La seconde tente vainement d'échapper à sa triste renommée d'antan et fait l'objet de traitements aussi variés qu'onéreux en attendant que l'expérience les ait définitivement condamnés.

ROUTE DE VERSAILLES ET RAMBOUILLET. — C'est évidemment la mieux entretenue des sorties de Paris : elle coûte d'ailleurs excessivement cher et reçoit jusqu'à Versailles d'outrancières applications de goudron. Plus loin, entre Saint-Cyr et Trappes, elle faiblit terriblement et présente des tronçons inacceptables.

ROUTE D'ETAMPES. — C'est elle qui fut choisie, il y a quelque 10 ans, pour servir à un premier essai de réfection en petit pavé. Partout où, par mesure d'économie, on a employé le pavage de grès en retaillé, il a fallu tout reprendre. Dans le département de la Seine au contraire, grâce à un meilleur choix de matériaux, le roulage est satisfaisant.

ROUTE DE FONTAINEBLEAU. — A peu près bonne sur presque tout son parcours (on a procédé récemment à sa réfection), elle présente néanmoins au-dessus d'Essonne des bombements excessifs qui absorbent le tiers de sa largeur utilisable et la rendent en conséquence des plus dangereuses : les accidents, dans cette partie, ne se comptent plus.

ROUTE DE MELUN. — Dès le départ cette route est mauvaise. A Maisons-Alfort tout d'abord, où le pavage est pourtant assez récent ; entre Pompadour et la Grande-Ceinture, le grès retaillé, posé tout dernièrement, ne tient déjà plus.

ROUTE DE PROVINS. — Longtemps impraticable aux environs du château de Gros-

bos, elle est maintenant une des meilleures routes d'accès ou de départ de la Capitale, à l'exception toutefois de la descente de Charenton, du reste assez courte. Sur le plateau de Santenay, il reste encore un petit tronçon d'empierrement très défectueux.

ROUTE DE LAGNY. — Mauvaise de Chelles à Lagny.

En résumé, le bilan de la viabilité de nos sorties de Paris est peu fait pour attirer l'admiration ou provoquer les louanges.

Nos ingénieurs ont pensé qu'ils remédieraient facilement, avec le pavé, à la rapidité d'usure de la chaussée. Cela ne peut être vrai qu'à la condition d'employer, au lieu de grès retaillé, des granits très durs, aux arêtes bien nettes, posés sur un béton extrêmement résistant. Tout le secret d'une bonne route est là : qualité des matériaux et résistance de la fondation. Un tel pavage coûte du reste 20 francs le mètre carré, ce qui ramène le kilomètre d'une route nationale de 8 mètres de largeur à la bagatelle de 160.000 francs.

On a essayé, par ailleurs, toutes sortes de produits d'enrobage grâce auxquels le kilomètre doit revenir moitié moins cher. Il ne reste qu'à savoir combien de temps dureront ces revêtements et si, en tenant compte des frais d'entretien que nécessitent les routes ainsi traitées, l'économie définitive sera intéressante par comparaison avec l'emploi du petit pavé.

Il est à peine besoin de dire que l'administration des ponts et chaussées s'est depuis longtemps rendu compte de la déformation chaque jour plus sensible que fait subir aux sorties des grandes villes le développement considérable et progressif des moyens de transport individuels et en commun.

Aussi s'est-elle préoccupée du remède à apporter à cette situation et, dans le but de régulariser la circulation des véhicules d'allures nettement différentes, s'est-elle demandée s'il ne conviendrait pas d'établir des voies spécialisées sur les emprises mêmes des routes existantes.

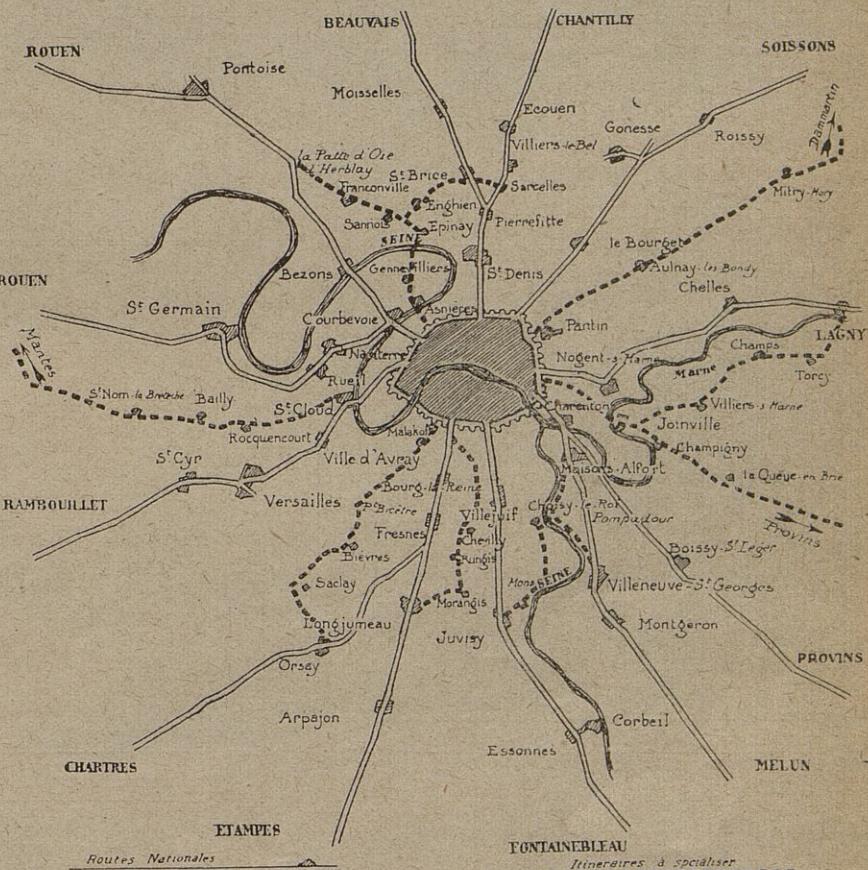
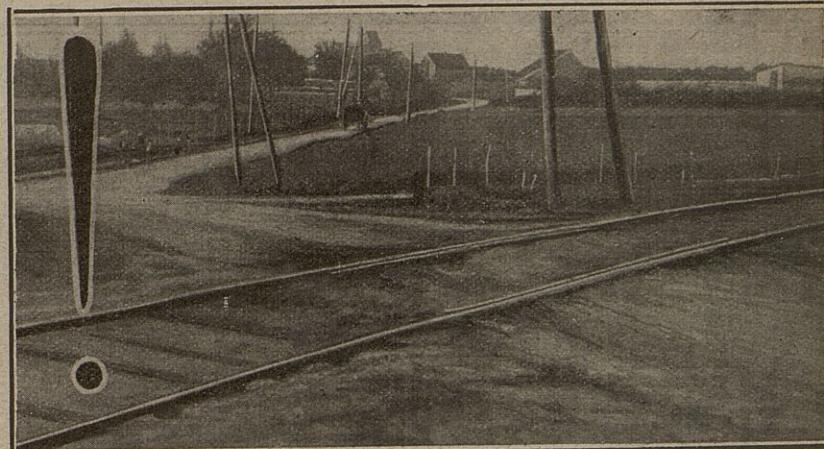
Mais la dépense colossale qu'entraînerait la réalisation d'un semblable projet, jointe aux inconvénients qui résulteraient de la multitude des servitudes d'accès aux propriétés riveraines, rend chimérique, pour longtemps encore, la création des routes spécialisées.

L'administration s'est donc contentée pour l'instant d'étudier simplement l'élargissement des chaussées actuelles, amélioration pratique en apparence bien que fort onéreuse et qui ne donnera que médiocrement satisfaction aux divers usagers de la route.

Il ne faut pas en effet considérer la question des sorties de Paris, ainsi qu'on le fait généralement, au seul point de vue des automobilistes : il y a, ne l'oublions pas, le cycliste, le cavalier, le conducteur de voiture légère, le charreter ; il y a encore le camionneur et enfin le piéton. Chacun a ses désiderata ou ses préférences. L'un veut un trottoir spécial pour sa bicyclette, l'autre une piste sablonnée pour les pieds de son cheval, les autres un macadam élastique et résistant ou un pavage établi sur une fondation de tout repos. Le piéton, lui, veut pouvoir suivre sa route en paix sur un bas-côté gazonné.

Juxtaposer des chaussées et des trottoirs répondant aux désirs des uns et des autres serait donc le rêve, mais on se heurte, comme nous le disions plus haut, à l'argument financier et, celui-ci étant le plus fort, on ne fait rien.

La perfection ne pouvant être atteinte d'un seul coup, pourquoi ne pas chercher alors une solution intermédiaire ? En voici une qui, à notre sens, répondrait



LES ROUTES D'ÉVASION
Les routes nationales qui sortent de Paris étant presque complètement impraticables, les automobilistes en sont réduits à emprunter des parcours de fortune, indiqués en traits pointillés.

incontestablement aux principales données du problème.

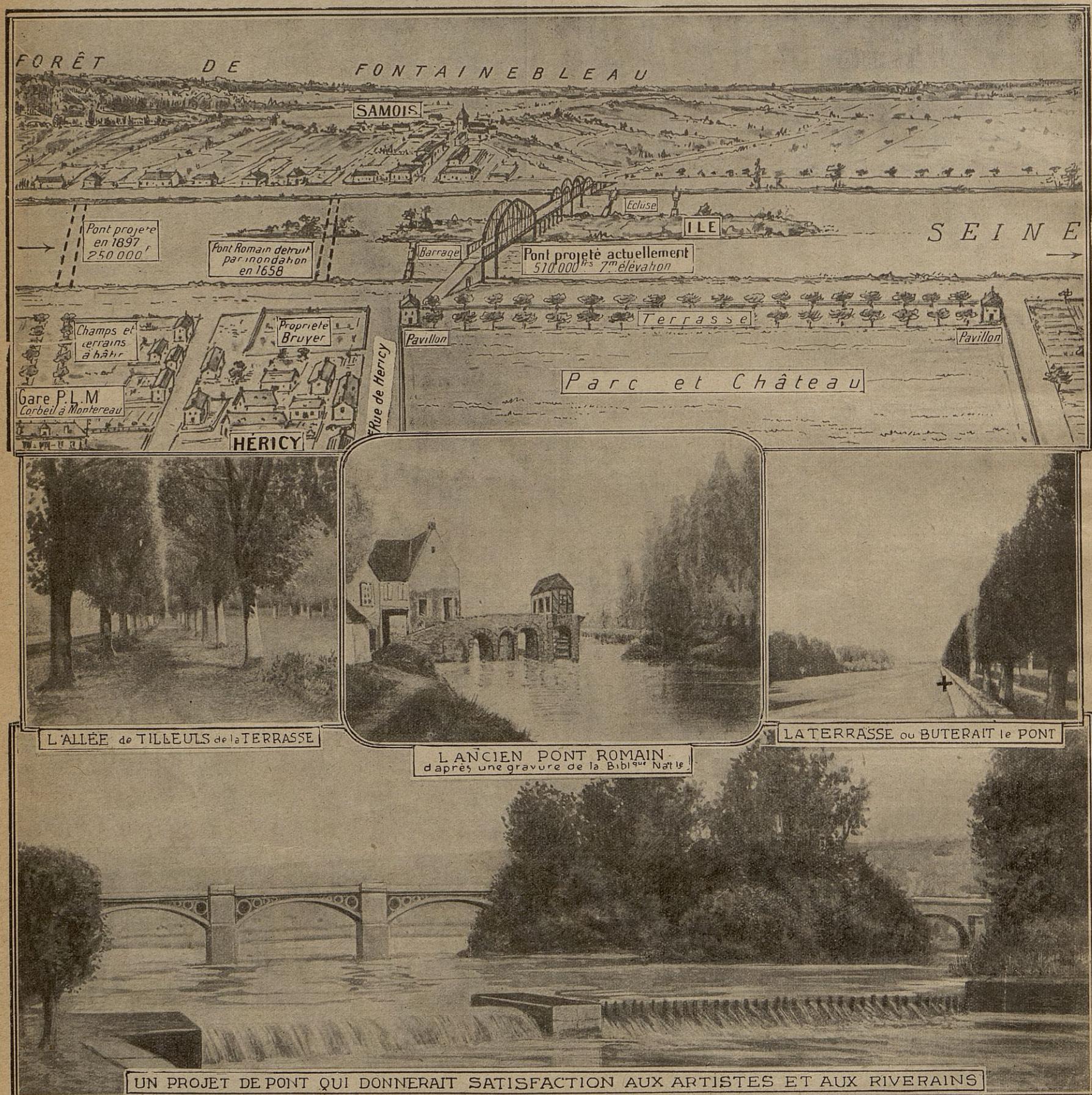
Les automobiles étant les véhicules les plus rapides et leurs conducteurs attachant une importance plus grande à la qualité de la chaussée qu'à la longueur du chemin, on aménagerait spécialement pour eux, en marge des grandes artères nationales et sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres, des itinéraires allongés empruntant des voies de moindre importance où serait seule autorisée la circulation des véhicules de tourisme à chevaux et à traction mécanique et dont l'entretien serait assuré, partie par le département et partie par l'Etat. On décongestionnerait ainsi les sorties existantes et la sécurité y gagnerait grandement. Cette seule considération ne devrait-elle pas suffire à déterminer l'essai d'un programme auquel personne n'avait encore songé jusqu'à présent ?

MARTIN DU GARD,
Président de l'Association Générale Automobile et de l'Association Générale du Tourisme.



Requête des Etats Généraux du Tourisme au "Conseil général de Seine-et-Marne

POUR ÉVITER LA CONSTRUCTION D'UN PONT "INDÉSIRABLE"



SANS que le besoin s'en fit bien nettement sentir, les deux charmantes communes de Samois et d'Hérycy, en Seine-et-Marne, ont projeté de se joindre par un pont.

Les ingénieurs se sont mis à l'œuvre, sans souci du paysage, et leur conception ne tiendrait à rien de moins qu'à détruire le charme d'un site justement réputé jusqu'ici : et horrible monument long de 566 mètres, haut de 18, enjamberait, en la déshonorant, une petite île pittoresque, bien connue des pêcheurs et des canotiers, et viendrait aboutir au chemin de halage, en coupant froidement une terrasse ombragée, plusieurs fois centenaire, où vint, dit-on, rêver Gabrielle d'Estrées.

Cette histoire du pont d'Hérycy devait trouver sa place comme un exemple dans le premier numéro du Pays de France.

On ne signalerait pas un exemple plus caractéristique de la lutte aujourd'hui engagée entre la collectivité des Français qui estiment que la beauté des paysages de

France est une part du patrimoine national et les féroces égoïsmes, encouragés par une longue indifférence, qui n'admettent pas encore que tout ne leur soit pas permis.

La lutte est donc engagée entre les deux commissions parlementaires qui se sont constituées pour combattre de tels attentats, et deux communes qui ne peuvent accomplir le méfait qu'elles méditent sans recourir à la subvention de l'Etat, c'est-à-dire à l'argent de la collectivité. Comme on sait que le Sénat finit de mettre au point une loi qui rendra désormais de pareilles surprises impossibles, le dernier espoir de ceux qui veulent profiter d'un suprême délai pour brusquer le coup est de gagner la loi de vitesse.

Heureusement, le progrès reviendra encore une fois devant les conseillers généraux de Seine-et-Marne qui, mieux informés, avertis des protestations qui affluent non seulement des plus hautes personnalités françaises, mais de l'étranger, auront à cœur de donner à leurs électeurs une satisfaction possible sans autoriser un crime de lèse-beauté contre la France.

PÈLERINAGE AU SANCTUAIRE DU BOURGOGNE

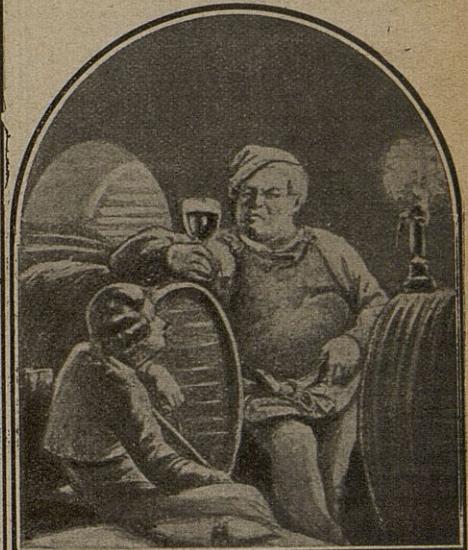
Apprendre à connaître
c'est pénétrer davantage



M. MATHIEU, directeur des Stations Oenologiques de Bourgogne, où sommiers, amateurs, touristes viennent tous les ans apprendre à mieux goûter nos grands crus.



les vins de France
l'esprit français



LE DÉGUSTATEUR (d'après une estampe). — Au centre, les élèves de la Station Oenologique de Beaune assistent à des expériences de distillation et d'électrification des vins.

FAIRE LE PÈLERINAGE DE BOURGOGNE, dit quelque part Maurice des Ombiaux, le bon Wallon, dégustateur et poète... Le pèlerinage... Il y eut un maréchal de France, au temps jadis, pour faire porter les armes à ses troupes devant un clos célèbre de la généreuse terre de France. Il faut aimer le vin français, où se combinent la vertu du sol et celle du soleil, où se retrouvent, semble-t-il, les qualités de la race, le vin qui rit à la lumière, avec de si beaux rouges profonds, avec de si précieux tons ambrés, dans la tasse d'argent où son maître le verse. Il faut l'aimer. Il faut le respecter aussi. La contrefaçon, en matière viticole, est plus que la fraude ordinaire : c'est un crime de lèse-majesté.

Ce pèlerinage de Bourgogne, des excursionnistes le font chaque année. La Grande Côte aux noms historiques a leur visite pieuse. Les municipalités reçoivent officiellement ces touristes d'un genre un peu spécial qui, sans dédaigner les monuments et les sites, attachent leur attention sur les beaux lieux dont les vocables sonnent glorieusement : Chambertin, Vougeot, Vosne, Romanée, Nuits, Corton, Beaune, Pommard, Volnay, Meursault, Montrachet. Elles leur présentent, dans la Maison commune, la gamme des produits de leurs divers climats. Des spécialistes soulignent pour chaque cru la finesse de la sensation, l'élégance du bouquet, le caractère spécifique.

Deux fois par an, en caravanes de vingt à trente, on rencontre sur les chemins de Bourgogne ces pèlerins de nos vignes : un paysan fraternise avec un général en retraite devenu viticulteur ; un ancien préfet avec un Père Blanc des missions d'Afrique ; un colonel d'artillerie anglais avec un sénateur belge ; un directeur d'exploitation agricole d'Espagne avec le tonnelier d'une grande maison de Bessarabie ; un prêtre catholique avec un Géorgien orthodoxe, propriétaire de vignes plantées par Noé sur le mont Ararat. La plupart sont des praticiens, viticulteurs et négociants, désireux de parfaire leur instruction professionnelle.

C'est une science que celle du vin de France
et elle s'apprend

La Bourgogne a compris sa mission éducatrice : elle a constitué deux foyers d'études œnologiques : l'un à Beaune, à la Station œnologique du Ministère de l'Agriculture, l'autre à Dijon, à l'Institut œnologique de l'Université. Beaune a des cours temporaires de cinq à dix jours ; Dijon encadre les siens, d'une durée de trois mois, dans l'enseignement de sa Faculté des Sciences et octroie un diplôme supérieur d'études. Les Universités provinciales ne peuvent vivre et se rendre utiles qu'en s'adaptant aux besoins de la région.

Car c'est une science que celle du vin, et qui s'apprend. A vingt siècles d'expérience se sont ajoutés les travaux d'un Berthelot, d'un Pasteur, d'un Duclaux. On donne aux auditeurs (plus de 600 dont 200 étrangers), outre des cours théoriques, l'instruction du laboratoire, du microscope, de l'analyse : on les exerce à déguster. On expérimente avec eux l'influence de la température, des fermentations, les traitements par la chaleur, le froid, les courants de haute tension. Le professeur Ch. Henry, directeur du Laboratoire de Physiologie des sensations à la Sorbonne, a fait, dans ce dernier sens, des expériences infiniment curieuses.

Surtout, on leur enseigne le culte du vin. Toutes les manutentions sont conduites avec le plus grand respect. Nul appel aux produits chimiques ; les composés naturels du vin forment des harmonies gustatives dont une intrusion fâcheuse romprait l'équilibre. Seuls, les agents physiques sont admis.

Toutes les conquêtes sont vulgarisées par les conférences et la presse technique ; le public est admis à examiner les appareils nouveaux et à déguster. Les chercheurs vont aux bibliothèques ; les praticiens aux caves expérimentales. La cave forme admirablement la conviction.

A l'époque de la vente des vins des Hospices de Beaune fonctionne le Comité officiel de dégustation, dont les membres sont élus parmi les spécialistes, directeurs

de grandes maisons d'exportation, viticulteurs et chefs tonneliers expérimentés, amateurs de renom : Louis Forest, président du Club des Cent : Excoffier, de la Ligue des Gourmands ; Maurice des Ombiaux, d'autres encore.

Il faut sans relâche signaler de pareilles initiatives. Des professeurs d'agriculture, des délégués d'associations viticoles qui rapporteront ailleurs ce qu'ils ont appris ici, des hôteliers — les plus directement intéressés, dirions-nous, s'il n'y avait leurs clients — viennent déjà s'instruire à Dijon et à Beaune. Tout se tient : le bon vin accompagne la bonne cuisine, mais il la crée aussi, pour ainsi dire, par un contagieux exemple ; il provoque aux joyeux devis ; il donne le ton à l'âme d'un peuple. Les poètes anémiques et les buveurs d'eau ont fait leur temps. Et n'est-ce pas un poète aussi, que le savant penché sur le mystère de la cuve bouillante où s'élabore le grand cru ? Le vin de France a porté l'esprit français à travers le monde.

L. MATHIEU,
Directeur des Stations Oenologiques de Bourgogne.

LE VIN D'ANJOU VOYAGE BIEN EN CHINE... mais il cherche un verre...

M. Cochard, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, vient d'assurer l'expédition, au nom de la Commission permanente des Etats Généraux du Tourisme, d'un certain nombre de caisses de vin d'Anjou destiné au prochain déjeuner de la Commission qui aura lieu le 18 mai chez Noël Peters. En même temps qu'il nous en informe, il nous adresse cette curieuse anecdote sur le voyage en Chine de quelques bouteilles de bon Anjou :

« L'année dernière, à pareille époque, M. Louis Mignot, un viticulteur passionné de Rochefort-sur-Loire, avait adressé à la Station Oenologique deux caisses contenant chacune un nombre égal de bouteilles de vin d'Anjou, quart de Chaume, des récoltes de 1912 et de 1906. L'une de ces caisses fut expédiée en Chine et l'autre resta à la Station Oenologique.

« Il y a quelques jours, M. Louis Mignot avait convoqué plusieurs personnes à l'effet de déguster le vin retour de Chine et celui resté à la Station pour savoir comment le premier s'était comporté dans son voyage.

« Les vins retour de Chine et les vins restés à Angers furent versés dans des verres différents sans les faire connaître aux dégustateurs. Le résultat de cette dégustation fut que la préférence fut donnée aux vins ayant effectué le voyage en Chine. Non seulement

ces vins n'avaient rien perdu de leur qualité, mais il fut reconnu que dans leur longue pérégrination ils avaient acquis plus de moelleux et de bouquet. »

A quand la cave baladeuse ?

Douze à treize centilitres pas trop fragile mais élégant

« Les viticulteurs angevins ont pensé que, de même que le Bordeaux, le Bourgogne, le Champagne et les vins du Rhin sont servis dans des verres de forme spéciale ; le vin d'Anjou, qui a un caractère si particulier, mérite lui aussi qu'un verre lui soit consacré. » Ainsi débute l'appel lancé par le Comité du Verre à vin d'Anjou, dont le secrétaire général est le docteur Maisonneuve, et qui réunit les présidents de l'Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire, de la Société Industrielle et Agricole d'Angers, des syndicats de viticulteurs de Thouarcé, Saumur, etc., du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, etc.

Le comité (7, rue Saint-Blaise, Angers) ouvre un concours qui laisse la plus grande liberté aux artistes et amateurs, sous les seules conditions que le verre ait une contenance de douze à treize centilitres, et ne soit pas trop fragile, tout en restant élégant. Le concours est ouvert jusqu'au 15 mai.

LE PHENIX

Compagnie française d'Assurances sur la Vie
FONDÉE EN 1844
(Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat)

GARANTIES : 437 MILLIONS
Toutes combinaisons en cas de décès

ASSURANCE COMPLÈTE
Police incontestable après un an
GARANTIE DU RISQUE DE GUERRE
sans surprime spéciale

RENTES VIAGÈRES

IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

Achat de nus propriétés et d'usufruits

Agents généraux dans tous les arrondissements
SIEGE SOCIAL :
33, rue Lafayette -- PARIS

AVERTISSEUR "LE CLEARSON"

POUR L'AUTOMOBILE
et l'AÉRONAUTIQUE
Breveté
France et l'Étranger
LE PLUS PUSSANT
LE MOINS CHER
Le seul réglable

"LE CLEARSON"

Avertisseur mécanique
pour automobile
à manivelle amovible
Breveté
France et l'Étranger
LE PLUS LÉGER
LE PLUS PRATIQUE
Le seul réglable

FABRICATION FRANÇAISE

Maurice BASSAN 5, rue Carnot, Levallois-Perret
Téléph. : Wagram 36-29, Seine

FOURNITURES GÉNÉRALES

ET ACCESSOIRES POUR L'AUTOMOBILE

LA DYNAMO-PHARE

EYQUEM

MARCHE AVEC ET
SANS ACCUS

112, rue de Cormeille, 112

LEVALLOIS-PERRET

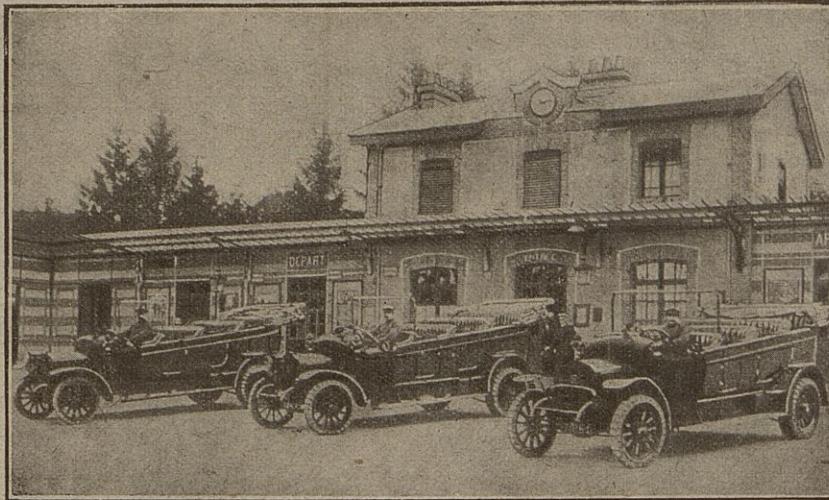


LA PREMIÈRE HUILE DU MONDE

Le Problème des Transports

Une statistique inédite de M. L. PERISSE

L'auto pour tous sur 14.546 kilomètres de routes françaises



L'AUTO PROLONGE LE TRAIN

A la gare, les Auto-Cars attendent les touristes qui vont faire le circuit des Châteaux de la Loire

Bien des personnes seront surprises d'apprendre qu'il y a actuellement en France 604 lignes de transport par automobiles en exploitation ou en préparation et desservant 14.546 kilomètres de routes.

La région du Sud-Est est évidemment celle qui, par sa situation géographique, par son esprit d'initiative, par le nombre de touristes qui la fréquentent, a été le mieux à même d'organiser les transports automobiles.

Le groupe formé par les Hautes et les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes, l'Isère et les deux Savoies, représente environ 132 lignes, presque toutes relatives au tourisme, par conséquent la plupart saisonnières. C'est évidemment un des plus importants de France.

Le groupement des départements du Plateau Central (Cantal, Puy-de-Dôme et départements voisins) possède une cinquantaine de lignes en service, dont une moitié environ, saisonnières, sont spécialement réservées au tourisme.

La Côte-d'Or est un département très bien desservi par une société puissante et bien organisée. Le Morbihan, le Finistère et les Côtes-du-Nord sont dans le même cas. La Creuse commence à avoir des services intéressants. Le Doubs et le Jura sont en voie de créer des organisations puissantes, qui rendent de grands services aux touristes.

La Drôme se rattache à l'Isère, ainsi qu'à l'Ardèche qui a 15 lignes en exploitation. Le Gard, le Vaucluse, une partie des Bouches-du-Rhône et une partie de la Drôme forment un centre puissant autour d'Avignon, qui compte de nombreux entrepreneurs desservant notamment cette partie de la Provence où Châteaurenard, Saint-Rémy et les Baux réunissent des agriculteurs puissants, les admirateurs de Mistral et les amis du passé, depuis les Romains jusqu'aux Grimaldi !

La Haute-Garonne a un réseau intéressant de 18 lignes. Gironde et Lot-et-Garonne en comptent 7. Dans l'Hérault, 9 lignes sont en exploitation et plusieurs autres en préparation.

La Loire, la Haute-Loire, le Loiret, Loir-et-Cher s'organisent. Les services automobiles des départements du Calvados, de la Manche, de la Mayenne et de l'Orne permettent la diffusion des touristes et sont un auxiliaire apprécié du réseau, cependant très serré, des chemins de fer, dans la Basse-Normandie.

Dans la Haute-Marne, principalement autour de Chaumont et de Langres, les services sont nombreux et bien organisés ; les Vosges, qui possèdent à Saint-Dié un service ininterrompu depuis onze ans, le doyen des services automobiles du monde. Meurthe-et-Moselle et la Haute-Saône sont en voie d'organisation. Le Pas-de-Calais, avec sa jolie région si accidentée du Boulonnais, a vu, depuis plusieurs années, ses services se multiplier.

LA PIPE.



Une bonne pipe est la bienvenue et complète la journée après la randonnée estivale.

Elle est l'accessoire indispensable du voyageur et du sportif, que ce soit le footing, le cheval, le cycle, l'auto ou le yacht qu'il pratique.

A la mer comme à la forêt, le moment où on allume sa bonne pipe n'évoque-t-il pas une sensation de bien-être et de repos ?

LA PIPE LmB PATENT

munie du système la rendant positivement imbouchable (qualité précieuse à la campagne) est approuvée à l'unanimité par la Société d'hygiène de France, parce que condensant 38 0/0 de nicotine et se nettoyant automatiquement; ses purs modèles anglais d'une ligne impeccable, remarquablement finis sont robustement taillés en plein cœur de vieilles racines de bruyère odoriférantes plusieurs fois centenaires et spécialement sélectionnées.

Curieuse brochure

"Ce qu'un fumeur doit savoir"

envoyée gratis par

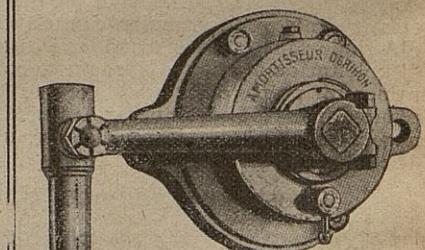
LmB Patent Pipe, 182, Rue de Rivoli, Paris

LA FRANCE

est un pays

MERVEILLEUX

OUI...



MAIS...

à la
condition
de munir
vos
automobiles
de l'

AMORTISSEUR
DERIHON

Usines G. Derihon : Liège et Jeumont
PARIS - 80, Avenue des Ternes

Bourges propose un
service de lignes
transversales

La Chambre de Commerce de Bourges ne s'embarque pas dans les utopies : elle envisage les questions sous un angle pratique, c'est-à-dire qu'elle recherche en premier lieu les solutions économiques.

C'est ainsi que pour améliorer les relations transversales entre l'Est et l'Ouest de la France, elle ne suggère aux Compagnies que d'utiliser le plus possible les trains existants.

Une étude serrée de M. Hervet, son président, examine les quatre relations suivantes :

1^o BORDEAUX-LYON-GENÈVE.

2^o NANTES-LYON-GENÈVE.

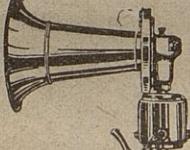
3^o BORDEAUX-BALE.

4^o NANTES-BALE.

Elle renvoie prudemment à une plus longue échéance des améliorations de détail, mais réclame pour ses premières suggestions une adoption immédiate.

**UNE CARTE
UN GUIDE** pour se diriger pour connaître les joyaux de notre belle France voici ce que réalise **LA FRANCE EN 15 RÉGIONS** des Cartes-Guides **CAMPBELL**. Pour chaque région : Une CARTE au 320.000^e gravée en 4 couleurs N° des routes - Kilométrage - monnaies, etc. Un GUIDE de 30 à 60 pages, avec Historiques - Curiosités - Excursions - Plans de villes - Adresses utiles. Chaque région UN FRANC - franco 1 fr. 20 - Carte sur toile 2 fr. 50 - franco 2 fr. 75 EN VENTE PARTOUT ET CHEZ Ed. BLONDEL la ROUGERY, éditeur 7, rue Saint-Lazare - PARIS

L'AVERTISSEUR ÉLECTRIQUE KLAXON s'impose par son efficacité



Indispensable à tout automobiliste soucieux de sa sécurité et de celle des autres

Catalogue franco KLAXON C° Ltd 31, rue Daru, PARIS

Librairie GARNIER Frères 6, Rue des Saints-Pères, PARIS

Pour Voyager
ACHETEZ LES GUIDES **TOUT-PETITS**

ou Manuels de Conversation en deux Langues

Frenchs-Alemand, 1 vol. Frenchs-Espagnol, 1 vol.
Frenchs-Anglais, 1 vol. Frenchs-Italien, 1 vol.
Frenchs-Portugais, 1 vol.

Imprimés sur papier bible indien, reliés toile

FORMAT 4 6 POIDS 28 gr.

0 fr. 75

le volume

En vente chez tous les Libraires

Envoyé franco contre Mandat ou Timbres-poste

PARIS
D F P
COURBEVOIE

AUTOMOBILES
DORIOT FLANDRIN & PARANT
167 & 169 B^e Saint-Denis
Courbevoie (Seine)

L'Hôtellerie moderne

Dix mois d'histoire de l'Industrie hôtelière

Deux Écoles hôtelières sur la Côte-d'Azur

On sait que la première préoccupation des Etats Généraux du Tourisme fut d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur la situation de l'industrie hôtelière française. Placés sous un régime législatif qui datait de plus d'un siècle, privés de crédit, nos hôteliers, qui représentent aujourd'hui une branche particulièrement intéressante de l'activité nationale, se trouvaient menacés de tous côtés par la concurrence étrangère, sans moyens de défense ni encouragements suffisants pour assurer le développement nécessaire de leurs établissements. Les Etats Généraux du Tourisme ont fortement contribué à dissiper les erreurs dont l'industrie hôtelière française était victime. Le Pays de France sera l'organe fidèle de cette utile campagne économique, qui depuis dix mois à peine a fourni les foudroyantes étapes que voici :

15 octobre 1913. — Dépôt sur le bureau des Etats Généraux d'un rapport sur le Warrant hôtelier, de M. Chabert, administrateur de la Riviera hôtelière, et de vœux de MM. Nougué, Lequime, Rougier, Perreard, etc. Défendu par M. Fernand David, le rapport est adopté par la section Logis, présidée par M. Auscher.

20 décembre 1913. — M. Antoine Borrel, président du Groupe parlementaire du Tourisme, dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi complémentaire du Warrant hôtelier, reproduisant les termes du vœu adopté par les Etats Généraux.

23 février 1914. — Sur rapport de M. Lefort, au nom de la Commission du Commerce et de l'Industrie, la Chambre vote à l'unanimité le projet de loi Borrel.

19 mars 1914. — La Chambre vote la loi instituant le Crédit au moyen et au petit commerce et à la moyenne et petite industrie, loi aux termes de laquelle va être créé un établissement central de crédit, qui sera dénommé, d'après la décision récente de la Chambre : Crédit au Commerce et à l'Industrie de France.

Cet établissement, qui profitera d'une dotatation de l'Etat et d'avantages spéciaux, effectuera les prêts à long terme de 1 à 25 ans aux commerçants et industriels offrant un gage réel. Le Warrant hôtelier a été reconnu comme étant l'un de ces gages.

20 mars 1914. — Réunion du Groupe sénatorial du Tourisme sous la présidence de M. Lucien Cornet. M. Hugues Le Roux, secrétaire général des Etats Généraux du Tourisme, accompagne M. Chabert, rapporteur, et une délégation de tous les Syndicats Hôteliers de France. Le groupe entend les explications des Hôteliers sur le texte voté par la Chambre et qui doit revenir devant le Sénat.

26 mars 1914. — La Commission sénatoriale du Warrant hôtelier, réunie sous la présidence de M. Jules Mercier, sénateur de la Haute-Savoie, se rallie au texte de la Chambre et nomme M. Lucien Cornet rapporteur.

Une visite en Europe d'un Comité d'Hôteliers Canadiens et Américains

Deux cents touristes américains, appartenant à l'Association Mutuelle des Employés d'Hôtel du Canada et des Etats-Unis, visitent l'Europe, aux fins d'étudier l'organisation des hôtels européens. Ils sont arrivés à Bruxelles le mercredi 20 avril, venant de Londres.

La délégation a quitté Bruxelles pour Cologne. Elle visitera Berlin, Munich, Dresde, Vienne et Francfort, et de là ira à Paris, via Lucerne et Interlaken.

Deux Écoles hôtelières sur la Côte-d'Azur

Depuis de longues années, les présidents des Syndicats hôteliers de la « Riviera », MM. Perréard et Chargueraud en particulier, ont fait d'actifs efforts auprès des pouvoirs publics pour créer à Nice une école hôtelière digne de l'importance considérable de l'industrie hôtelière dans cette région. On se souvient qu'à la séance d'ouverture des Etats Généraux du Tourisme, M. Thierry, Ministre des Travaux publics, citait entre autres chiffres celui de 370 millions pour l'ensemble des capitaux engagés dans les affaires d'hôtels de la région comprise entre Toulon et la frontière italienne.

Nulle part en France il n'existe, sur un territoire aussi restreint, un aussi grand nombre d'hôtels de toutes catégories : on comprend aussi pourquoi les hôteliers se préoccupent de créer des écoles permettant aux jeunes gens du Midi de compléter leur instruction par des cours techniques, de façon à pouvoir recruter sur place, dans un avenir prochain, le personnel des hôtels.

Malgré tous ces efforts, il a fallu près de dix ans pour obtenir gain de cause. Alors que de nombreuses écoles hôtelières existent en Allemagne et en Suisse, la France est limitée jusqu'à maintenant à l'école créée par le Syndicat des Grands Hôtels de Paris et qui a donné d'excellents résultats, ainsi qu'à celle de Thonon qui a fait ses preuves.

A Aix-les-Bains, grâce aux efforts de M. Mermoz, président du Syndicat Hôtelier, il faut ajouter la section spéciale hôtelière créée à l'école primaire supérieure.

En présence de la lenteur des négociations avec le Ministère du Commerce pour obtenir la création de l'école de Nice, M. Perréard qui, depuis trente ans, préside avec un admirable dévouement le Syndicat Hôtelier de Cannes, a créé de toutes pièces dans cette ville et sans aucun concours financier des cours d'industrie hôtelière qui vont être professés au collège de Cannes dont l'inauguration est prochaine.

Nice attendait toujours, lorsque, le 4 mars dernier, M. Malvy, Ministre du Commerce, a enfin alloué par décret spécial 50.000 francs de subvention pour la création de l'école supérieure de commerce et d'hôtellerie de Nice. Une grande importance sera donnée aux cours hôteliers qui seront professés gracieusement par des personnalités hôtelières. Le budget de l'école pourra ainsi être employé de telle façon que le nombre d'élèves soit beaucoup plus élevé que ne l'a prévu l'arrêté ministériel. Il est certain que l'école hôtelière de Nice obtiendra rapidement un grand succès.

Ces écoles constituent l'une des grandes préoccupations des Etats Généraux du Tourisme. Il n'est pas douteux que le réveil touristique qui se manifeste depuis plusieurs mois dans tout le pays, depuis les réunions grandioses de la Sorbonne en octobre dernier, a beaucoup contribué à décider le gouvernement à réaliser les promesses faites depuis de longues années en faveur de la création d'une Ecole hôtelière à Nice.

PIERRE CHABERT,
Conseiller du commerce extérieur
de la France.

Tunis demande un hôtel

Notre ville ne possède pas encore le grand hôtel moderne qui permettrait aux étrangers d'y passer une partie de l'hiver. On voudrait qu'il fût placé au Belvédère, d'où l'on a vue magnifique sur le golfe de Tunis, au beau milieu d'un superbe parc qui est l'ornement le plus remarquable de la ville.

On espère qu'il contribuerait à retenir plus longtemps une partie des 30.000 étrangers qui passent trop vite.

Email - PEINTURE LAQUÉE
H. Routhand
Les fils de H. Routhand succ^a AUBERVILLIERS.

BUVEZ BON
BUVEZ SAIN
BUVEZ BON MARCHÉ

en préparant vous-même une saine et exquise boisson de ménage avec la

CIDRELIN
RONIÈRE

admise dans l'armée, les collèges et économats ; seul produit VÉGÉTAL EXEMPT de PARFUMS et dérivés CHIMIQUES. Une bouteille de Cidrelin RONIÈRE, à 2 fr. 60, 4 kilogs de sucre pour 1/2 pièce ou 110 litres de boisson ; une demi-bouteille de Cidreline RONIÈRE à 1 fr. 45, 2 kilogs de sucre pour 55 à 60 litres de boisson. Pour éviter les contrefaçons exigez l'unique CIDRELIN RONIÈRE portant l'étiquette rouge, capsule et bouchon à son nom.

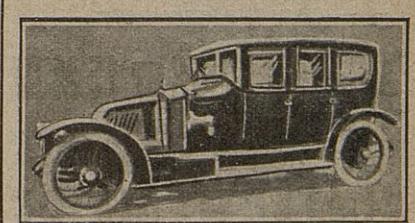
En vente dans les bonnes épiceries
Seul fabricant

RONIÈRE
6, Rue de Kabylie - PARIS

LA BOUGIE AUTO
L. MACQUAIRE
EST MERVEILLEUSE !
ELLE DURE 2 ANS 3 F
ET NE COUTE QUE 3 75

En vente partout
et 21, rue de Malte
Tarif R franco - PARIS (X^e)

Automobiles
Th. SCHNEIDER
4 et 6 cylindres
de 10 à 40 HP



Demandez le catalogue à la
Sté des Automobiles Th. Schneider et Cie
149, rue de Sillies
Boulogne-sur-Seine. Tél. 72-01
Magasin de vente, 93, Champs-Elysées, Paris
Téléphone Passy 67-76

**EMPORTEZ
UN
RASOIR
"STAR"
INDISPENSABLE
EN VOYAGE**

En boîte métallique. Fr. 10. En écrin de luxe. Fr. 12.50

Dans toute les bonnes Maisons tenant la coutellerie

Avec un flacon d'ARTÉSIENNE ALBERTINI
préparée par J.-J. Albertini Pharmacien de Paris du prix de 1 fr. 75 on obtient 125 litres d'une boisson de table délicieuse et rafraîchissante

EN VENTE PARTOUT
à la L'ARTÉSIENNE ALBERTINI
2 Rue Condorcet, 2 - PARIS
1 fr. 75 le flacon - FRANCO 2 fr. 25

CIRAGE CRÈME ANGLAIS

LA MEILLEURE DU MONDE
BEAUTE INCOMPARABLE DE LA CHAUSSURE

PRODUITS CEREA
Plus d'anémie, entérite, maux d'estomac, constipation, rhumatismes, Eclaircit le teint
CEREA-TONIC
A LA KOLA
Le meilleur déjeuner au lait, remplace le café, se mélange au café
1 fr. 50 le 1/2 kilo
4, rue des Tilleuls, 4 ASNIERES

..: AUTOMOBILES ::
CYCLES - MOTOCYCLES
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
DES PREMIÈRES MARQUES

PAYABLES EN 12 ET 15 MOIS

Sans aucune majoration sur les prix des constructeurs

L'INTERMÉDIAIRE
17, Rue Monsigny - PARIS
(Métro 4-Septembre)

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

Courrier de France

Oui... mais le Guide régional est meilleur

Monsieur le Rédacteur en chef,

Cette note pourra peut-être servir à combler une colonne dans le Bulletin des Etats Généraux du Tourisme que le *Matin*, avec sa générosité coutumière, se propose de publier.

J'ai dit il y a quelques années aux Syndicats d'Initiative voisins de Lyon :

Si vous y consentez, nous allons nous entendre pour adopter le même format pour chacun des guides que nous publions, puis, sur la première édition qui paraîtra, nous réservons un nombre d'exemplaires égal. Je propose 5.000. Si cela vous paraît trop, commençons par 2.000; si c'est trop encore mettons 1.000 seulement. Puis nous réunirons nos cinq guides sous une seule et unique couverture que nous établirons à frais communs, avec un titre général qui ne se rapportera pas plus à un syndicat qu'à un autre, dans le genre de ceux déjà connus, comme la *Côte-d'Azur* ou la *Côte-d'Emeraude*, et nous obtiendrons ainsi un volume superbe.

Prenons Lyon comme exemple :

Cette ville est certainement l'une des plus intéressantes, tant par ses monuments, anciens ou modernes, que par ses sites, et son Syndicat d'Initiative n'est pas embarrassé pour faire un joli volume, avec de nombreuses photographies fort attrayantes.

Supposons que ce guide arrive entre les mains d'un général russe sur le point de partir en congé, ou d'un de ces riches Egyptiens qui, tous les ans, viennent passer la saison chaude en Europe.

Ils admireront, certes, cette jolie ville qui a tant de belles choses à montrer, mais je ne crois pas qu'ils se décident à y venir passer leurs vacances; tout au plus se diront-ils :

— Tiens, si jamais je passe dans ce coin de la France, il faudra que je visite Lyon.

Mais si, à ce guide qui décrit et représente une grande ville historique et monumentale, j'ajoute le guide d'une grande ville industrielle qui n'en est distante que d'une cinquantaine de kilomètres, Saint-Etienne, où l'on peut voir des mines, des usines de tous genres et d'une énorme importance — le Guide du Vivarais — cette contrée où la Nature s'est plu à accumuler les choses les plus extraordinaires et les plus curieuses, — celui de l'Ain — où les montagnes les plus gracieuses et les plaines immenses encadrent de si jolis lacs, de si belles rivières et offrent de si jolis points de vue; si, dis-je, je réunis tous ces guides dans un seul volume, sous une seule couverture, j'en fais un ouvrage splendide qui montrera, par la description et la photographie, un tel ensemble de merveilles que nul ne pourra plus résister à leur attraction. Et je prétends alors que le général russe, le riche Egyptien, le milliardaire américain, etc., qui posséderont ce volume, qu'ils l'aient trouvé dans la bibliothèque de leur cercle, ou dans le salon du Palace-Hôtel, se diront qu'il faut avoir vu une région aussi privilégiée.

Cette proposition, j'ai dû l'exprimer bien mal jusqu'à ce jour — car je n'ai jamais été compris.

Le *Pays de France* veut-il m'aider à la faire adopter?

RIVOIRE,

Président du S. I. de Lyon.

Les Guides Esperanto

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous prie d' informer les abonnés du *Pays de France* que l'Association Commerciale et Industrielle Espérantiste se met à la disposition des Syndicats d'Initiative pour la traduction en espéranto des guides et brochures.

A. LECLERC,

Président.

Le Timbre voyageur de la Beauté française

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le Conseil fédéral suisse vient d'adopter des projets de timbre-poste établis par M. Grasset, professeur à l'Ecole des Arts décoratifs de Paris.

Ces timbres montreront les aspects de la Suisse: on y verra le Rigi, le lac des Quatre-Cantons, la Jungfrau, les costumes et les particularités du pays.

Ne vous semble-t-il pas que voilà une idée dont nous pourrions nous inspirer? Je ne pense pas que ce soit un dogme que l'unité du timbre français. Ce qui est possible pour les colonies, qui ont leurs timbres si attrayants à voir, devrait l'être pour nos provinces.

En tout cas, rien ne pourrait être justement allégué contre l'emploi de semblables vignettes sur les boîtes d'allumettes, les paquets de tabac et de cigarettes, objets usuels et familiers. Nos défauts en deviendraient utiles: ils nous serviraient à connaître notre pays, et l'argent que nous leur consacrons ne partirait pas ainsi tout entier en fumée.

Ce que la Suisse peut faire ne saurait nous être impossible. Le dessinateur est de chez-nous, et il travaillerait sans doute de plus grand cœur encore pour le *Pays de France*.

Je vous soumets cette proposition, vous jugerez mieux que moi du sort qu'elle mérite.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur en chef, de recevoir, etc...

F. ROCH,

Président du Comité pour le développement du Tourisme dans les Alpes.

**Le Crotoy a de l'eau
mais elle est... de mer**

Monsieur le Rédacteur en chef,

L'été, grâce au Syndicat d'Initiative, le Crotoy, petit port sur la baie de Somme, peuplé il y a quelques années encore de 1.000 habitants l'hiver, voit sa population portée l'été à 7.000 habitants passagers environ.

Alors le Crotoy grouille d'enfants potelés, frais et roses. Pays magnifique, aux couchers de soleil incomparables sur la baie de Somme. Hélas! nous n'y avons pas d'eau de source. Nous en demandons à profusion pour la table et pour le ruisseau. Et si — pour comble de bonheur — on nous octroyait un éclairage « intensifié », je suis sûr que le nombre des baigneurs anglais doublerait. Mais il faut de l'hygiène...

A. SCHOLKOPF,
Président du S. I. du Crotoy.

**... Suivant un mouvement
lent et progressif**

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'apprends avec plaisir la création du *Pays de France*, et je m'empresse de lui souhaiter la bienvenue.

Toutes les fois que nous rentrons des difficultés dans l'exécution de nos projets, soit publicité, transports, chemins de fer, horaires, hôtels, conservation des monuments et des sites, etc., nous nous empresserons de vous demander de seconder notre effort...

Ici nous nous appliquons, sans bruit, à réaliser le plus d'améliorations possible suivant le mouvement lent et progressif du tourisme, car c'est là le caractère de ce mouvement... Dès qu'on va trop vite les catastrophes financières y répondent.

GUENOT,
Président du S. I. de Toulouse.

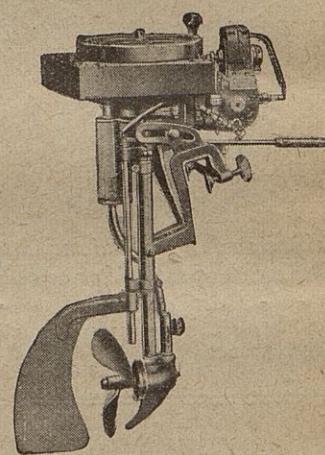
... Il faut sagement attendre que les hôtels de canton soient familiarisés avec les exigences d'une clientèle nouvelle, avant d'attirer le touriste en masse par une publicité tapageuse et hors de mesure.

H. MARCHAND,
Président du S. I. de la Haute-Saône.

Prates Zeiss

comme pour
le Touriste la Demande
à l'Automobiliste l'Objectif
il faut
Le Prate ZEISS pour la
voiture élégante!
Demandez Cat. Auto à Paris, 6 Rue aux Ours

WISCONSIN



PROPILEUR MARIN AMOVIBLE

Pour tous genres

d'embarcations

PUISSEANCE : 2 HP. POIDS : 25 Kgs

Marche avant ou arrière instantanée

En vente chez tous les
Constructeurs et loueurs de bateaux

Demander la brochure explicative détaillée n° 25 à

MARKT & C° (Paris) Ltd.

107, Avenue Parmentier, 107 - Paris

Téléphone : Roquette 19-59
01-31

OU ALLER?

Villégiature

RENSEIGNE GRATUITEMENT

SUR VILLAS OU PROPRIÉTÉS

A LOUER OU A VENDRE

25, Boul. des Italiens, PARIS

TÉLÉPH. CENT 36.70

TRAITEMENT *le plus efficace*
et *le plus économique* de la

LE MEILLEUR LAXATIF DÉPURATIF



CONSTIPATION
un seul grain
avant ou au commencement
du repas du soir
donne un résultat le lendemain matin

Nettoie l'estomac *Chasse la bile*
Purifie le sang *Evacue l'intestin*
Elimine l'acide urique *Régularise les fonctions digestives*

2 fr. 10 au lieu de 2 fr. 50 le flacon de 50 grains pour 3 mois de traitement
1 fr. 15 au lieu de 1 fr. 50 le 1/2 flacon de 25 grains pour 6 semaines »

Pharmacie du Soleil, 75, Boulevard de Strasbourg - PARIS - et toutes pharmacies

ARTHRITIQUES !

MÉFIEZ-VOUS DES POUDRES CHIMIQUES

préparées industriellement et

qui n'ont aucune valeur représentative des eaux minérales

PRÉPAREZ votre **EAU ALCALINE**

avec le

SEL VICHY-ÉTAT

qui lessive les reins, l'estomac et l'intestin
dissout et élimine l'ACIDE URIQUE



Ne vous laissez pas tromper et EXIGEZ : **SEL VICHY-ÉTAT**
le seul réellement extrait des Sources de l'Etat à Vichy

0^f10

*Le paquet
pour 1 litre d'eau*

TOUTES PHARMACIES

*La boîte
de 12 paquets*

1 FRANC

Automobiles Renault

